



Genre et Développement Rural

Enjeux, Approches et Bonnes Pratiques

Publié par:

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Genre et développement rural

Contexte

Au moins 70% des personnes les plus pauvres du monde vivent dans les zones rurales de pays en développement (FIDA 2011). Généralement, leurs moyens de subsistance dépendent soit directement soit indirectement de l'agriculture, les femmes assurant en moyenne plus de 40 % de la main d'œuvre agricole active. Le taux de main d'œuvre féminine varie entre 20 % environ en Amérique latine et près de 50 % en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne (FAO 2011).

Conformément aux schémas traditionnels de répartition du travail au sein des ménages, les femmes sont responsables avant tout, dans la plupart des pays en développement, de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles. Les femmes produisent principalement des aliments qui sont destinés à la consommation domestique et à la vente sur les marchés locaux, alors que les hommes s'adonnent plus souvent à une activité agricole salariée et à la production de cultures commerciales. Les femmes ayant généralement pour tâches de choisir et de préparer les aliments ainsi que de soigner et de nourrir les enfants, elles jouent un rôle essentiel dans la définition des stratégies visant à garantir la sécurité alimentaire des ménages pauvres et à réduire les risques. Normalement, les femmes consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation, la santé et l'éducation de leur famille que les hommes. Elles sont en outre obligées de consacrer beaucoup de temps et de travail à la collecte de l'eau et des combustibles domestiques. Au Lesotho par exemple, les femmes et les filles dépensent deux fois plus de temps que les hommes et les garçons pour chercher de l'eau et ramasser du bois de feu.

En plus des responsabilités qui leur incombent dans le cadre de leurs tâches reproductive, les femmes s'occupent également de tâches productives telles que le travail agricole, l'élevage de bétail, la gestion des semences, la plantation de même que la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Dans le domaine de l'élevage, les femmes nourrissent les animaux, nettoient les étables et compostent le fumier. Dans le secteur de la production avicole, ovine, caprine ou cunicole, elles sont responsables de la sélection et de la santé des animaux. Ce sont les femmes qui cultivent les jardins potagers et qui subviennent aux besoins de la famille lorsque les récoltes sont médiocres. Les activités exercées par les femmes sont souvent non rémunérées. La guerre, la maladie, le VIH/sida et la migration des membres masculins de la famille vers des zones urbaines ou des pays étrangers obligent de plus en plus de femmes à endosser des rôles supplémentaires qui étaient initialement l'apanage des hommes, et nombre d'entre elles doivent assumer l'entièvre responsabilité de la production agricole. Compte tenu de l'importance et de la diversité de leurs tâches, les femmes sont détentrices de précieuses connaissances sur l'exploitation durable des ressources naturelles et donc aussi sur les stratégies d'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité agricole.

Cependant, en dépit de leurs contributions importantes et diversifiées, les femmes actives dans l'agriculture et dans les zones rurales ont moins que les hommes accès à des ressources productives. L'inégalité entre les genres caractérise de nombreux biens, intrants et services : par exemple, l'accès à la terre ou le contrôle sur les biens fonciers, les services financiers, les ressources productives ainsi que les services de vulgarisation et de



Photo à gauche : Femme élevant des volailles et vendant des œufs pour se procurer un revenu en Côte d'Ivoire.

Photo à droite : Agricultrice au Népal portant sa récolte.

commercialisation. En Afrique subsaharienne, par exemple, les hommes représentent 85 % des propriétaires de terres agricoles. Au Ghana, à Madagascar et au Nigéria, les hommes possèdent deux fois plus d'unités de bétail que les femmes. Des disparités similaires existent en ce qui concerne l'accès aux fertilisants, aux machines agricoles, aux nouvelles technologies, aux services de vulgarisation et aux crédits (PNUD 2012). De nombreuses études ont révélé que l'inégalité entre les genres dans le domaine de la sécurité alimentaire était exacerbée pendant les crises : les femmes tendent alors à « absorber le choc » de la sécurité alimentaire du ménage, par exemple en sautant des repas pour laisser davantage d'aliments aux autres membres du ménage. En outre, les femmes sont souvent sous-représentées dans les organisations et institutions rurales et elles sont généralement mal informées en ce qui concerne leurs droits. Cela les empêche de participer à parts égales aux processus de prise de décisions et réduit leur aptitude à s'impliquer dans des activités collectives, par exemple, en tant que membres de coopératives agricoles ou d'associations d'usagers de l'eau.

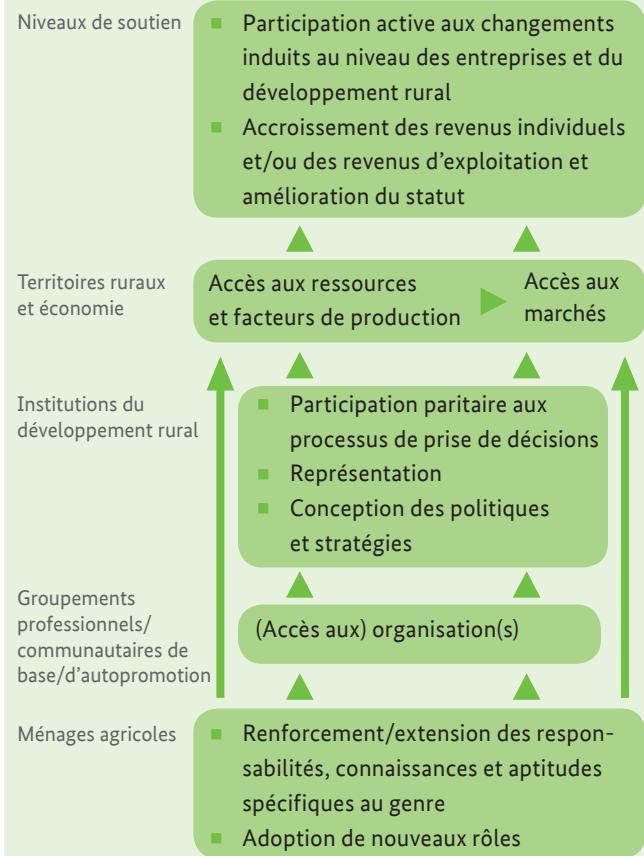
En raison des facteurs cités ci-dessus et d'autres encore, les femmes agricultrices produisent moins que les hommes. Cette situation est coûteuse pour le secteur agricole, l'économie et la société en général, ainsi que pour les femmes elles-mêmes. Les inégalités de genre se traduisent par une production alimentaire moins importante, la réalisation de moindres revenus ainsi que des niveaux plus élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire.

Les responsables politiques ont pris note de ces faits et chiffres. Au niveau international, l'égalité de genre est clairement reconnue comme un droit humain fondamental. Au cours des années passées, les États membres des Nations unies ont souscrit à un certain nombre d'engagements. La Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire, qui a clos le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 1996, réaffirme l'obligation de promouvoir l'égalité de droits et de devoirs des hommes et des femmes en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Les Objectifs du Millénaire pour le développement soulignent le fait qu'en l'absence d'égalité entre les hommes et les femmes, il sera impossible de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015. Avec son Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la politique de développement 2009 – 2012, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) s'est engagé à renforcer l'autonomisation économique des femmes et, en particulier, à mettre en lumière la nécessité d'apporter des solutions spécifiques au genre pour répondre aux impacts négatifs exercés par le changement climatique sur l'agriculture.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

Pour que la croissance agricole puisse déployer son potentiel, il faut que les disparités de genre soient abordées et efficacement aplanies. La FAO (2011) estime que combler le fossé entre les hommes et les femmes dans l'agriculture générerait des gains importants pour le secteur agricole : si les femmes avaient accès aux ressources productives dans les mêmes proportions que les hommes, elles pourraient accroître les rendements sur leurs exploitations de 20 à 30 %. La production agricole totale dans les pays en développement pourrait ainsi augmenter de 4 %, ce qui permettrait de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions. Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes a été un principe fondamental de la politique allemande de développement pendant de nombreuses années. Toutes les fois qu'à la demande du BMZ la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH met en œuvre des actions visant à promouvoir le développement rural, elle s'assure que les impacts exercés sur les hommes et les femmes sont analysés comme partie intégrante du suivi des résultats et des évaluations, que les conclusions sont prises en compte dans les rapports pertinents et, plus important encore, que celles-ci

Domaines de soutien et impact de la participation paritaire des hommes et des femmes dans le développement rural



sont utilisées pour adapter les pratiques en vigueur. Les actions et mesures de caractère général présentées ci-après se sont avérées avoir un impact particulièrement positif sur l'égalité de genre dans l'agriculture et le développement rural. Ces mesures sont explorées plus en détail dans une série de fiches thématiques sur des questions pertinentes, telles que les services de vulgarisation agricole, l'accès à la terre, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les chaînes de valeur, la production animale, la gestion des ressources naturelles ainsi que la pêche et l'aquaculture.

Du fait de leur niveau d'instruction souvent plus faible, les femmes sont généralement moins à même de connaître et de comprendre leurs droits légaux que les hommes. Sur mandat du BMZ, la GIZ s'engage donc activement dans la mise en place de programmes d'éducation et de formation à l'intention des femmes, visant à mettre celles-ci en mesure d'exploiter efficacement les terres agricoles et les moyens de production. La GIZ apporte également un appui pour assurer que les femmes soient systématiquement incluses dans les programmes d'éducation formels sur l'agriculture et le développement rural (par exemple, en tant que vulgarisatrices agricoles) afin d'accroître ainsi leur participation aux organes de prise de décision. Enfin, la GIZ met sur pied et renforce les organisations de femmes rurales afin de contribuer à l'optimisation de la production et de la distribution (par exemple, par l'achat groupé de nouvelles machines ou la commercialisation collective de produits).

Les décideurs politiques et les législateurs qui s'efforcent d'améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes doivent tenir compte du rôle essentiel joué par les femmes dans l'agriculture et les entreprises de production ainsi que dans la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, la GIZ soutient, sur mandat du BMZ, les efforts déployés par les pays en développement afin d'améliorer le cadre politique et institutionnel du secteur agricole formel et informel pour que les hommes et les femmes bénéficient pareillement du développement agricole. En assurant aux femmes une participation égale aux processus de décision au sein des institutions de développement rural, on améliore leur accès aux ressources, aux facteurs de production ainsi qu'aux terres, aux capitaux et aux marchés. Dans ce domaine, la GIZ, agissant sur mandat du BMZ, offre un appui visant à préserver et à institutionnaliser une représentation paritaire des hommes et des femmes dans toutes les instances administratives et tous les organes de prise de décision impliqués dans l'agriculture et le développement rural. L'ouverture et la transparence dans la perception des inégalités entre les hommes et les femmes dans l'agriculture et le développement rural sont nécessaires pour accroître l'efficacité de la participation des femmes. Pour atteindre cet objectif, la GIZ s'efforce de sensibiliser les populations et cible des parties prenantes spécifiques telles que les chefs de village. Les canaux d'information utilisés incluent, outre des supports écrits, des présentations visuelles et des émissions radiophoniques. Par exemple, la GIZ soutient la

traduction de lois et de politiques pertinentes dans les langues locales de même que des annonces publiques dans les médias. Seul un petit nombre de pays intègrent systématiquement dans leurs statistiques nationales ou régionales des informations sensibles au genre sur l'agriculture et le développement rural. C'est pourquoi la GIZ propose un appui pour la réalisation d'études et d'analyses sensibles au genre ainsi que pour renforcer les capacités de ses partenaires à adopter une approche différenciée selon le genre pour suivre et évaluer les incidences sur les politiques, programmes ou projets de développement rural. Les femmes doivent pouvoir exploiter et/ou posséder des terres et d'autres moyens de production afin d'assurer leur subsistance et la sécurité alimentaire de leur famille. À cet effet, la GIZ déploie d'importants efforts pour améliorer l'accès des femmes à des moyens financiers, des technologies, des services de vulgarisation ainsi qu'aux marchés. L'enregistrement d'un nombre accru de titres de propriété foncière au nom des femmes en est un exemple (voir fiche thématique « Genre et accès à la terre »).

L'engagement accru dans des activités économiques et des responsabilités découlant de l'utilisation de nouvelles technologies peuvent contribuer à renforcer l'indépendance des femmes et leur contrôle sur la production. C'est pourquoi la GIZ aide les femmes à utiliser des technologies appropriées leur permettant de réduire le temps passé aux tâches de routine communément répandues dans les régions rurales (telles la collecte du bois de feu ou de l'eau) et de se consacrer à des tâches plus productives. Au Bénin, par exemple, plus de 30 000 femmes ont déjà été formées à l'utilisation de techniques de collecte, de stockage et de transformation améliorant la qualité et les quantités de beurre de karité qu'elles produisent, leur permettant ainsi d'augmenter leur niveau de revenus de 26 %. Dans un certain nombre de pays, l'introduction de foyers améliorés économisant le combustible a non seulement contribué à préserver les réserves forestières restantes, mais également à épargner beaucoup de temps et de travail à un grand nombre de femmes. Rien qu'au Bénin, 200 000 ménages profitent dès à présent de cette mesure.

Écueils et enseignements

- **Le renforcement des capacités est essentiel :**
Améliorer l'éducation des femmes, notamment leurs connaissances sur les aspects juridiques, et leur niveau général d'instruction peut contribuer considérablement à accroître l'accès des femmes à des ressources naturelles et à d'autres moyens de production.
- **Un cadre politique et juridique adéquat est nécessaire :**
Il est important d'inclure les droits d'accès des femmes aux ressources dans le dispositif législatif. Pour être efficaces, les mécanismes de contrôle du pouvoir doivent comprendre des dispositions réglementaires garantissant l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, un droit procédural non discriminatoire



Nadine Guenther
Nadine.Guenther@giz.de
T +49 6196 79-1442
I www.giz.de

Photo à gauche : Un agent de vulgarisation agricole apprend à des femmes autochtones de Bolivie à améliorer leurs techniques de production.

Photo à droite : Commerçante au Burkina Faso assise devant son stock de céréales.

de même que des voies de recours judiciaire et non judiciaire appropriées. Ces mécanismes sont de nature à assurer la sécurité juridique nécessaire aux hommes et aux femmes et à renforcer les processus pacifiques d'arbitrage des conflits. Lors de l'intégration du droit coutumier et du droit moderne, il importe de dénoncer les tendances discriminatoires, fondées sur le genre, que recèle le droit autochtone et de les rectifier, en tenant compte en même temps de la sécurité sociale que les lois traditionnelles offrent aux femmes et à d'autres groupes défavorisés.

■ La technologie à elle seule ne fait pas la différence : Les nouvelles technologies n'ont pas toutes pour effet de permettre aux femmes rurales d'économiser du temps ni de promouvoir leur autonomisation. En fait, certaines technologies alourdissent le fardeau des femmes en rendant leurs tâches plus exigeantes (par exemple, désherbage supplémentaire rendu nécessaire par l'utilisation de fertilisants ou nécessité de transformer des volumes de production plus importants). La simple introduction d'une technologie nouvelle ne suffit pas à elle seule à accroître les rendements agricoles et à réduire en même temps des préjugés sexistes fortement ancrés, car les relations entre les femmes et les hommes sont dynamiques et complexes. Souvent, les hommes s'interposent et prennent le dessus dès qu'une nouvelle technologie a pour effet d'accroître la rentabilité de la production agricole ou quand une nouvelle machine de transformation génère des revenus plus élevés. C'est pourquoi les politiques doivent intégrer une perspective de genre afin d'assurer que les technologies sont mises au point et appliquées de façon à prévenir tout accaparement automatique de celles-ci par les hommes.

Questions à traiter dans les études de genre

1. Dans quelle mesure les femmes possèdent-elles ou ont-elles accès à des terres, des capitaux, des équipements et d'autres facteurs de production agricole ?
2. Comment les politiques, les programmes et les normes socio-culturelles affectent-ils le degré de participation des femmes à l'agriculture et au développement rural ?
3. Combien de ménages ruraux sont dirigés par des femmes dans une région ou un pays particulier ?
4. Existe-t-il de bons exemples d'autonomisation des femmes dans la région couverte par l'étude ? Quelles tentatives d'amélioration de l'égalité de genre se sont soldées par un échec (par exemple parce qu'elles ont été récupérées par les hommes ou ont eu des effets négatifs pour les femmes) ?

Références bibliographiques

- FAO 2011 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : 2010-2011 : le « rôle des femmes dans l'agriculture. Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement ».
- FIDA 2011 : Rapport sur la pauvreté rurale.
- PNUD 2012 : Rapport sur le développement humain en Afrique 2012. Vers une sécurité alimentaire durable.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-development

Conception de
la maquette

Gitta Bender, bender graphicdesign, Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Genre et accès à la terre

Contexte

Dans le monde entier, les femmes doivent utiliser et/ou posséder de la terre et d'autres ressources productives pour assurer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de leurs familles. Elles n'ont toutefois accès qu'à 20 % des terres, et celles qui leur sont allouées sont généralement de moindre superficie et de moindre qualité. Cette inégalité est particulièrement marquée en Afrique occidentale, en Afrique centrale et en Afrique du Nord, ainsi que dans tout le Moyen-Orient où seulement 10 % des propriétaires sont des femmes. En Afrique orientale et australie, jusqu'à 30 % des titres de propriété foncière sont détenus par des femmes. La propriété des terres n'est à peu près également partagée entre les deux sexes que dans quelques pays, tels que la Lettonie et la Lituanie où les femmes détiennent plus de 45 % des titres de propriété foncière (FAO 2010).

Même lorsqu'un système juridique prévoit l'égalité d'accès à la terre, les femmes peuvent être confrontées à de graves difficultés pour faire valoir leurs droits à la propriété foncière, en partie parce qu'elles sont mal informées. Dans certains pays, le système juridique et plus particulièrement la législation en matière de succession et de divorce accordent aux femmes moins de droits sur les terres qu'aux hommes. Les titres de propriété foncière ne sont souvent enregistrés qu'au nom du chef de famille masculin, même lorsque les terres appartiennent initialement à la femme ou lorsque celle-ci les a achetées avec son propre argent. Dans bien des pays, il est difficile pour les femmes de posséder des terres conjointement avec leur mari. Dans les pays en développement, c'est le droit coutumier qui régit l'accès à de vastes superficies de terres non enregistrées et leur utilisation. Selon ce système, les droits d'accès et d'utilisation sont attribués par les autorités traditionnelles du groupe d'utilisateurs, sans document écrit. Les systèmes coutumiers ont tendance à ne pas reconnaître l'égalité de genre en ce qui concerne l'accès à la terre. Ils n'accordent souvent aux femmes que des droits secondaires

sur les terres, c'est-à-dire qu'elles ne les détiennent que par l'intermédiaire des hommes de la famille et risquent de les perdre en cas de divorce, de veuvage ou de migration de leur mari. Selon les pratiques coutumières de plusieurs groupes ethniques d'Afrique occidentale (par exemple au Burkina Faso et au Bénin), les veuves sont obligées d'épouser un frère de leur défunt mari pour pouvoir rester au domicile conjugal et conserver leurs droits d'utilisation des terres. Cette pratique, à première vue discriminatoire, met en fait les veuves à l'abri de l'extrême pauvreté. Pour pouvoir nourrir les membres de leur famille et leur offrir un toit, les femmes vivant dans des systèmes coutumiers de propriété foncière doivent largement recourir aux droits d'utilisation d'autres ressources, tels que le droit de chercher de l'eau, de ramasser du bois de chauffage et de cueillir des fruits et des plantes médicinales. Ce sont souvent les seuls droits qui sont accordés aux mères célibataires ou aux divorcées. Les droits secondaires sur les terres et les droits d'utilisation d'autres ressources sont généralement perdus lorsque les États adoptent la formule moderne des registres cadastraux. Les femmes risquent également d'être désavantagées en cas de conflits fonciers. Pour des raisons culturelles ou religieuses, les épouses ne peuvent pas contester l'autorité de leur mari. Par ailleurs, selon le droit coutumier, de nombreuses femmes ne sont pas autorisées à porter plainte ou à se défendre devant les tribunaux ; elles doivent au contraire être représentées par un homme.

La commercialisation de l'agriculture risque d'exclure les femmes encore plus. Selon le droit écrit, les terres coutumières sont souvent classées comme terres appartenant à l'État et elles font souvent l'objet de négociations contractuelles entre investisseurs et gouvernements. Ces négociations ont tendance à ignorer les droits d'utilisation traditionnelle des terres. Les femmes sont les plus touchées par ce pluralisme juridique, dans la mesure où les droits secondaires sur les terres et les droits d'utilisation d'autres ressources sont les premiers à disparaître lorsqu'une concession est accordée à un investisseur.



Photo à gauche : En Inde, des agricultrices s'organisent pour revendiquer leurs droits à la terre.

Photo à droite : Aux Philippines, dans l'île de Negros, il est interdit à des agriculteurs d'accéder aux terres qu'ils ont acquises.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est un principe fondamental de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Les mesures et bonnes pratiques suivantes tirées de projets concernés – mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH sur mandat du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) – constituent des approches efficaces et des points de départ utiles pour améliorer l'accès des femmes à la terre.

Élaboration de politiques et de lois foncières sensibles à la dimension de genre

S'ils sont pleinement reconnus au niveau international, les droits des femmes à la terre, à la propriété et au logement sont souvent exclus des politiques nationales et des cadres législatifs. Cela vaut pour les lois sur les successions et le mariage, ainsi que pour les politiques et les lois foncières. Pour garantir l'égalité d'accès, toute politique foncière doit être fondée sur le principe de l'égalité des genres et avoir des objectifs précis en matière d'égalité d'accès à la terre.

Mandatée par le BMZ, la GIZ contribue à l'élaboration de politiques et de lois foncières fondées sur l'égalité des genres en menant les activités suivantes :

- Soutien financier et consultatif aux représentantes des femmes pour leur permettre de participer à la formulation des politiques et aux organes administratifs et décisionnels s'occupant des questions foncières. Dans les pays où la tradition culturelle ne permet pas aux femmes de parler ouvertement devant les hommes, les femmes peuvent s'exprimer séparément des hommes dans le cadre de processus de consultation.
- Renforcement des capacités des institutions chargées d'administrer et gérer les terres et sensibilisation du public aux lois et politiques existantes, ainsi qu'à l'égalité des genres en matière d'accès à la terre. Cette possibilité est offerte à toutes les parties prenantes au moyen de mesures appropriées de développement des capacités humaines : par ex. formation, voyages d'étude, conférences, renforcement du leadership, etc.
- Réalisation d'études sur les conséquences potentielles de la proposition de politiques de privatisation ou d'investissement sur l'accès des femmes à la terre, et diffusion à grande échelle des résultats par divers canaux de communication.
- Offre de soutien financier et d'expertise aux gouvernements et instituts de recherche en vue d'obtenir des données ventilées par sexe et de produire et diffuser des statistiques sur la propriété foncière.

Bonne pratique

Enregistrement systématique des terres, Cambodge

Au Cambodge, grâce à un projet soutenu par la coopération allemande au développement, plus de 2,4 millions de titres de propriété foncière ont été vérifiés et enregistrés. Les certificats concernés ont été attribués à plus de 600 000 ménages. Dans le cadre des conseils prodigués au gouvernement du Cambodge, il a été activement tenu compte de l'égalité des genres. En conséquence, plus de 60 % des titres de propriété foncière ont été attribués conjointement au mari et à son épouse, 19 % l'ont été exclusivement à des femmes, 8 % exclusivement à des hommes et les 10 % restants à des entreprises, à des associations et au domaine public. Le processus d'enregistrement systématique des terres comprend un affichage public des résultats, ainsi qu'un système de gestion des plaintes soutenu par des médiateurs, constituant des « équipes mobiles ». Avec une moyenne de 1 000 nouveaux titres attribués quotidiennement, le rythme des enregistrements est particulièrement rapide. Dans les zones concernées par l'enregistrement systématique des terres, les conséquences pour la sécurité foncière ont été très positives. Toutefois, des analyses approfondies montrent que les terres de 25 % des ménages dirigés par une femme ont été enregistrées conjointement avec le mari absent, ce qui empêche par exemple les femmes de procéder à des transactions dans la mesure où les deux parties enregistrées doivent signer.

- Offre d'un soutien financier et consultatif aux gouvernements pour leur permettre de mettre en œuvre les engagements internationaux embrassant l'égalité des genres comme un des grands principes directeurs à appliquer, par exemple les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en mai 2012. Analyse de l'incidence des législations actuelles concernant la propriété foncière, le mariage et la succession sur l'accès des femmes à la terre et communication des résultats comme élément d'information pour les services consultatifs des gouvernements.
- Crédit mécanismes de soutien aidant les femmes à faire valoir leurs droits juridiques à la terre : par ex. soutien à des ONG appropriées ou formation de formateurs pour appuyer les organisations de femmes au sein des communautés.

Respect des droits des femmes à la terre lors des processus d'enregistrement des biens fonciers

Dans les pays en développement, les droits des femmes, et notamment des divorcées, des veuves et des chefs de famille féminins, à disposer de biens fonciers doivent bénéficier d'une protection spéciale au moment de l'enregistrement et de la formalisation des droits fonciers.

Bonne pratique

Amélioration de l'accès des femmes à la terre, Nord du Mali

Dans le Nord du Mali, la production de riz à l'hectare a pratiquement quadruplé grâce à la réalisation de plus de 300 pérимètres irrigués, dont plus de la moitié ont été aménagés avec la participation des femmes. Aujourd'hui, les femmes ont la propriété exclusive de cinq champs irrigués et 2 800 d'entre elles ont accès à un champ de riz. Un programme pilote soutenu par la coopération allemande au développement a entraîné un net changement d'attitude en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes, grâce au soutien dont les femmes ont bénéficié pour pouvoir accéder à la terre, même lorsque cela était contraire aux pratiques coutumières. Les activités constantes de sensibilisation ont joué un rôle primordial dans ce processus. Parmi les résultats observés, citons :

1. les modèles de propriété ont changé : les femmes chefs de famille peuvent dorénavant posséder des terres, des animaux ou des moyens de production (semences, engrains) ;
2. la division du travail a changé : au lieu de se consacrer uniquement à des tâches traditionnelles (par ex. ramasser les produits dans les champs), les femmes peuvent dorénavant travailler dans les rizières, tout comme les hommes ;
3. les liens de solidarité entre femmes se sont renforcés : les femmes ont lancé le principe du travail en commun dans les champs et ont commencé à mettre en place des groupements d'épargne ;
4. le statut social des femmes a évolué : elles ont maintenant plus d'influence au sein de la communauté. Elles participent activement aux prises de décisions concernant les pérимètres d'irrigation et peuvent désormais vendre le riz sur le marché. Les veuves, qui n'avaient auparavant aucune possibilité d'avoir un revenu, ont amélioré leur situation et leurs chances de se remarier.

Agissant sur mandat du BMZ, la GIZ contribue à protéger les droits des femmes aux ressources lors des processus d'enregistrement

- en vérifiant si la législation permet l'enregistrement des droits fonciers au nom des femmes et en donnant des conseils sur la révision de la loi en cas de décision négative ;
- en veillant à ce que les noms des épouses ou partenaires des chefs de famille masculins figurent dans tous les documents juridiques spécifiant les droits de propriété foncière et en en faisant une condition préalable à la poursuite du soutien ;
- en veillant à ce que, lors des processus de documentation des droits à la propriété foncière, tous les droits des femmes à la propriété foncière (y compris leurs droits informels ou secondaires) soient identifiés a priori et qu'elles ne soient expropriés qu'en cas d'absolue nécessité ; en contribuant, lorsque la confiscation des terres est inévitable, à la mise en place de processus de compensation permettant aux femmes concernées d'avoir accès à d'autres parcelles ou de recevoir une indemnisation matérielle appropriée ;
- en aidant les gouvernements à créer des mesures d'incitation à concrétiser les possibilités juridiques existantes de transfert de droits fonciers aux femmes. Ainsi, en 2006, le gouvernement népalais a appliqué une exonération fiscale de 10 % pour tout terrain enregistré au nom d'une femme. Cet allègement fiscal a ensuite été porté à 25 % dans les villes et à 30 % dans les zones rurales. En conséquence, les transferts de titres de propriété foncière aux femmes ont triplé.

Changement des attitudes

Souvent, les inégalités entre les hommes et les femmes sont liées à l'idée que la terre donnée aux femmes « est perdue au profit d'une autre famille » en cas de mariage ou de divorce ou que les femmes sont incapables de gérer efficacement des terres. (Ce manque de confiance dans les capacités des femmes est un problème commun à toutes les cultures, y compris dans les pays industrialisés occidentaux). Par conséquent, pour s'opposer à ces attitudes, il faut adopter des approches d'ouverture courageuses en vue d'améliorer l'efficacité de la participation des femmes à la gestion des terres.

La GIZ soutient les principes d'ouverture et de transparence en matière de propriété foncière :

- en contribuant activement à mettre fin aux pratiques discriminatoires existantes grâce à des activités constantes de sensibilisation ;
- en traduisant les lois concernant les questions foncières dans les langues locales et en les diffusant largement ;
- en soutenant des annonces publiques, par ex. lorsqu'il est prévu de céder des terrains publics à des acquéreurs privés. Les moyens d'information appropriés doivent aller au-delà de la presse écrite et doivent inclure des présentations visuelles et des annonces à la radio.



Nadine Guenther
Nadine.Guenther@giz.de
T +49 6196 79-1442
I www.giz.de

Photo à gauche : Dans le cadre du processus de vérification des parcelles, une collaboratrice du ministère examine une photo aérienne avec deux agriculteurs.
Photo à droite : Une agricultrice namibienne présente le certificat communal attestant ses droits fonciers.

Écueils et enseignements

- Au niveau international, la pleine reconnaissance des droits des femmes à la terre, à la propriété et au logement doit être soulignée chaque fois que c'est possible. Les dialogues politiques avec des représentants des gouvernements partenaires doivent donc systématiquement faire état des engagements internationaux qui ont été pris, par exemple la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.
- La participation des femmes dans tous les organes décisionnels pertinents est primordiale pour l'élaboration d'approches qui « font la différence » et qui sont adaptées aux conditions locales. Il n'existe pas de solution universelle pour aider les femmes à concrétiser leurs droits à la propriété foncière.
- Même lorsqu'un cadre législatif permet théoriquement aux femmes de gérer et de posséder leurs propres terres, les normes culturelles peuvent les entraver dans la concrétisation de ces droits. L'adoption de mesures innovantes incitant les hommes à changer d'attitude est nécessaire. La coopération au développement doit oser des approches pilotes inhabituelles pour permettre aux femmes de prouver qu'elles sont capables de gérer des terres. On peut initialement s'attaquer aux normes culturelles discriminatoires en travaillant séparément avec les femmes, surtout lorsque la tradition culturelle interdit aux femmes de parler en présence des hommes. Mais il faut ensuite donner aux femmes la possibilité d'exprimer elles-mêmes leurs besoins et leurs préoccupations. La coopération au développement peut, en tant qu'institution extérieure ayant du recul par rapport aux normes culturelles, faciliter cette prise de parole en prenant toutes les précautions nécessaires.

Questions à traiter dans les études de genre

1. Comment le cadre politique et juridique garantit-il l'égalité d'accès à la terre pour les femmes et les hommes ? Inclure, entre autres, les lois sur la succession et le mariage, s'il y a lieu.
2. Comment les femmes ont-elles concrétisé leurs droits de jure à la propriété foncière ? Indiquer des chiffres / statistiques, si possible.
3. Quels facteurs (normes culturelles / comportementales, lacunes juridiques, etc.) entravent l'accès des femmes à la terre ?
4. Combien de représentantes féminines comptent les organes chargés de réglementer la gestion des terres ? Dressez-en la liste. Quel niveau d'étude ont-elles atteint ? De quelle manière participent-elles activement au processus décisionnel ou l'influencent-elle ?

Références bibliographiques

- FAO 2010 : Gender and Land Rights – Understanding Complexities, Adjusting Policies; Economic and Social Perspectives, Policy Brief.
- Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale Sécurité foncière : cf. <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/>

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-développement

Conception de
la maquette

Gitta Bender, bender graphicdesign, Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Genre et sécurité alimentaire et nutritionnelle

Contexte

Près de 870 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Dans de nombreuses régions, les femmes sont plus affectées que les hommes par la faim, particulièrement après des catastrophes naturelles. Les femmes sont économiquement et socialement désavantagées, car de nombreuses décisions domestiques et communautaires sont encore prises par les hommes, souvent au détriment des femmes.

Les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture et donc dans la production alimentaire. Elles représentent, en moyenne, 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, mais cette proportion varie de 20 % environ en Amérique latine à près de 50 % en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne (FAO 2012). La migration des hommes à la recherche d'emplois entraîne une augmentation du nombre de femmes chefs d'exploitation. Mais, malgré le nombre croissant de femmes qui travaillent dans l'agriculture, celles-ci restent confrontées à de nombreux désavantages. Elles n'ont que peu ou pas d'accès à la terre. Les hommes sont privilégiés dans l'attribution des terres, que ce soit en quantité qu'en qualité, et les femmes ne peuvent y accéder que par l'intermédiaire d'un homme de leur famille ou à la mort de leur mari. En outre, l'accès des femmes aux services financiers est limité et elles sont confrontées à des inégalités en termes d'accès aux animaux d'élevage, aux intrants (semences, engrains, etc.), à la technologie, aux informations sur les marchés, aux connaissances, aux compétences et aux services de conseil. Et l'analphabétisme des femmes vient encore aggraver la situation (FAO 2011). Les estimations montrent que si les femmes disposaient d'un accès équitable aux ressources productives,

elles pourraient augmenter de 20 % à 30 % les rendements de leurs exploitations, ce qui permettrait de réduire de 17 % le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde (FAO 2011). Il semble donc particulièrement intelligent d'investir dans l'amélioration de la production agricole des femmes.

En plus de la production et de la transformation des aliments, les femmes sont également responsables de l'alimentation de leurs familles. Si elles ne peuvent pas produire suffisamment d'aliments elles-mêmes ou si ces aliments ne sont pas assez diversifiés, les femmes doivent trouver de l'argent pour acheter des aliments au marché. Or, de nombreuses femmes des pays en développement n'ont aucun contrôle sur les revenus de leur foyer, ni de possibilités de générer des revenus. Certaines d'entre elles ne reçoivent même pas l'argent qu'elles gagnent, parce que la tradition veut qu'il soit versé à leurs maris. De leur côté, les hommes tendent à dépenser moins d'argent au profit de l'ensemble du foyer et ont une préférence pour les articles non alimentaires. Il apparaît donc très important de sensibiliser les hommes aux bénéfices d'une bonne alimentation pour l'ensemble de la famille. Toute amélioration du contrôle des femmes sur les revenus du foyer a un impact positif sur la diversité alimentaire et donc sur la santé, la nutrition et l'éducation des enfants et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les femmes sont aussi plus enclines à l'épargne, ce qui constitue une garantie de sécurité alimentaire pour le foyer en cas de catastrophe naturelle, notamment de sécheresse. La répartition de la nourriture à l'intérieur du foyer peut constituer un autre facteur limitant : même lorsqu'un foyer a suffisamment à manger, il peut arriver que les filles et les femmes souffrent quand même de malnutrition.



Photo à gauche : Femmes éthiopiennes transformant des céréales.

Photo à droite : Femmes achetant des céréales au Burkina Faso.

Les femmes ont souvent du mal à répartir leur temps entre les multiples rôles qui leur incombent. Les activités agricoles augmentent la charge de travail des femmes, qui ont ainsi moins de temps pour s'occuper de leurs enfants. La conséquence est que de nombreux enfants quittent l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes. Le changement climatique et la dégradation progressive des ressources naturelles alourdissent aussi le fardeau des femmes, tout en menaçant la sécurité alimentaire. Lorsque les tâches extérieures au foyer sont trop importantes (par exemple, aide à des parents malades), les femmes n'ont plus assez de temps à consacrer à la production alimentaire ou à une activité rémunératrice. Ceci est notamment le cas dans les sociétés touchées par le VIH/SIDA.

Les femmes ont un rôle clé à jouer pour briser le cercle vicieux de la malnutrition intergénérationnelle. Les enfants nés de mères souffrant de malnutrition ont souvent un poids insuffisant et courent 20 % plus de risque de mourir avant l'âge de cinq ans (UNICEF 2007). La santé et la nutrition des mères ont une incidence directe sur le bien-être des enfants. La « fenêtre d'opportunité », c'est-à-dire la période située entre le début de la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de l'enfant, est cruciale. Un apport insuffisant de nutriments pendant les mille premiers jours de vie d'un enfant peut avoir des répercussions négatives tout au long de son existence, sous forme de maladies chroniques, de déficits cognitifs et physiques ou d'une diminution des fonctions immunitaires. Toutefois, la capacité des femmes à donner naissance à des bébés bien nourris et à prendre soin de leurs enfants, tout en les alimentant correctement, est souvent compromise par leur propre état nutritionnel, leur manque d'éducation et leur statut social. De plus, de nombreuses femmes n'ont pas accès à des services de santé sexuelle et reproductive.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité de genre est un principe fondamental de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Tirées de projets mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les mesures et les bonnes pratiques suivantes ont fait leurs preuves et se sont avérées être des points de départ utiles pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des foyers.

Conseil politique

- Mettre en œuvre, à tous les niveaux, des activités de conseil et de dialogue politiques sur les questions de genre pouvant contribuer à la sécurité alimentaire. Parmi les sujets les plus pertinents figurent les processus de réforme, les droits

fonciers, les finances et les opportunités égales pour les femmes de faire entendre leurs voix dans les organisations professionnelles et rurales. La participation des femmes chefs de famille et des femmes mariées aux comités locaux est particulièrement importante.

- Soutenir les approches d'intégration de la dimension du genre ainsi que l'amélioration de la coordination entre les secteurs, tels que l'agriculture, la santé et l'éducation, au niveau national et régional.

Accès aux ressources et contrôle des ressources

- Soutenir l'égalité d'accès à la terre, tant en qualité qu'en quantité. La répartition de certificats et de titres de propriété doit être équitable entre les hommes et les femmes. Ceci s'applique également aux autres ressources naturelles nécessaires à la production alimentaire, notamment à l'eau d'irrigation et aux pâturages. La participation des femmes aux institutions communautaires doit également être renforcée.
- Soutenir l'égalité d'accès au capital. Les femmes et autres groupes moins privilégiés doivent pouvoir accéder à des revenus, au crédit et à des services de conseil financier. Leurs droits à l'investissement et au contrôle de leurs revenus doivent être renforcés.
- Soutenir l'égalité d'accès aux intrants agricoles et aux services de conseil pour la culture et l'élevage. Pour permettre l'obtention de bons résultats et une augmentation de la production alimentaire, la mise à disposition d'intrants agricoles tels que semences, engrains, pesticides et produits vétérinaires doit être accompagnée d'un encadrement technique. Les services de conseil doivent tenir compte de la capacité financière et intellectuelle ainsi que de la disponibilité de temps des clients, et être ciblés à la fois sur les hommes et sur les femmes ainsi que sur leurs demandes et leurs tâches spécifiques. L'expérience montre qu'il est préférable de commencer par des formations séparées pour les hommes et les femmes afin de favoriser des discussions plus ouvertes.

Renforcement des capacités

- Appliquer des méthodes participatives à toutes les phases de planification et de mise en œuvre des projets.
- Sensibiliser le personnel des projets et des institutions partenaires aux principes de fonctionnement fondés sur le genre, ainsi qu'au recrutement, à la formation et à la promotion de femmes spécialistes locales à des postes à long et court terme au sein des projets de la GIZ.
- Soutenir la présence de femmes dans les services de conseil, ainsi que des formations sensibles au genre, de manière à renforcer et créer des liens entre différentes institutions et parties prenantes au sujet des questions de genre.

Bonne pratique

Rétablissement de cycles économiques locaux et transformation post-conflit, région de Fizi, République démocratique du Congo

Les conflits armés entre concurrents économiques, groupes ethniques et milices rivales ont profondément déstabilisé la région de Fizi en RDC. Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays. Soutenu par la coopération allemande au développement, un projet vise à rétablir les cycles économiques locaux et les services de base, tout en créant des conditions durables pour sécuriser l'alimentation et les bases d'existence. L'accent est notamment mis sur les femmes, qui portent la plus grosse charge de travail, que ce soit chez elles ou dans les champs. Elles sont aussi fréquemment victimes de violence sexuelle, avec un risque accru lorsqu'elles travaillent dans des champs éloignés. Le projet met en valeur les compétences d'organisation et de

gestion des femmes dans les groupes de la société civile dans le but de consolider leur rôle et leur confiance en elles au sein de leurs familles et dans les structures décisionnelles locales. Le projet incite également la population masculine du village et les autorités locales à améliorer la répartition du travail au sein de la famille, pour offrir aux femmes une meilleure protection et la possibilité de gagner elles-mêmes de l'argent. Les services locaux ont été réactivés et conseillent les familles d'agriculteurs sur des méthodes de culture modernes. Les excédents de la production agricole peuvent être vendus sur les marchés locaux, offrant ainsi des revenus supplémentaires aux femmes et aux familles. Des routes en terre construites à la main relient dorénavant certaines régions montagneuses isolées aux marchés des rives du lac Tanganyika. Soutenus ou créés par le projet, des comités de village arbitrent les conflits (qui portent généralement sur les droits fonciers) ou transmettent les cas plus difficiles aux autorités judiciaires. En coopération avec les autorités traditionnelles, les juges et les avocats, le droit traditionnel est en train d'être révisé et aligné sur le droit national.

Systèmes de suivi et d'évaluation

- Promouvoir l'intégration systématique de données désagrégées en fonction du genre dans les systèmes de suivi et d'évaluation. Les activités de projet doivent être ciblées à égalité sur les hommes et sur les femmes.

Écueils et enseignements

- Les mesures de gestion durable des terres doivent s'attaquer systématiquement aux inégalités de genre dans l'accès aux ressources et le contrôle des ressources et surtout promouvoir les femmes. Le genre doit être pris en compte à toutes les phases des projets ainsi que dans le dialogue politique avec les gouvernements partenaires. L'intégration d'une perspective de genre est un critère de qualité qui a un impact positif sur tous les aspects d'un projet. Les éléments de référence sont les Objectifs du Millénaire pour le développement, les lignes directrices internationales en matière de politique de genre et les accords internationaux sur les droits de la femme et la justice de genre.
- Les projets de développement peuvent soutenir l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux sur le genre, mais ce sont les autorités agricoles et gouvernementales qui sont responsables de leur mise en œuvre. La compétence en matière de genre est renforcée par des conseils ciblés et

par des formations personnalisées aux questions de genre au niveau national, provincial et local.

- Les hommes qui occupent des positions de leadership, ainsi que tous les employés, doivent prendre part aux formations sur le genre. Sachant que les bureaux des femmes ont souvent des ressources limitées, le soutien des fournisseurs de services gouvernementaux est crucial pour leur travail. L'utilisation d'une définition concrète du genre, commune à tous les secteurs, permet de mieux sensibiliser les institutions.
- Il peut s'avérer utile de lier les approches de genre axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à des programmes sanitaires et à des services de santé reproductive, de planification et familiale et de prévention du VIH/SIDA. La coordination et le renforcement des capacités des parties prenantes multisectorielles doivent être appliqués à tous les niveaux.
- Les petites agricultrices ne constituent pas un groupe homogène. Il faut toujours tenir compte des différences de situation de famille, d'âge, d'ethnicité, de statut social, etc.
- Le fait de fournir aux femmes de meilleures techniques de culture et de meilleurs intrants n'est pas suffisant. Des actions complémentaires d'aide à la commercialisation, de formation à la nutrition ainsi que d'organisation et de mobilisation de femmes au sein de groupes de producteurs pour améliorer l'achat des intrants, l'épargne et l'investissement se sont avérées indispensables pour améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des foyers, même en période de conflit ou après une catastrophe naturelle.



Johanna Binder
Johanna.Binder@giz.de
T +49 6196 79-10 75
I www.giz.de

Photo à gauche : Agricultrices cultivant du riz en Asie du Sud.
Photo à droite : Vendeuse de fruits népalaise derrière son étal au marché.

- La participation des femmes aux organes de décision contribue au développement durable. Les comités locaux doivent, de préférence, être composés d'hommes et de femmes titulaires de différents statuts et positions au sein des foyers, lorsque cela est culturellement possible. Les horaires des réunions doivent tenir compte des tâches ménagères et familiales des femmes.
- L'augmentation de la production et des revenus des femmes rehausse leur statut social au sein du foyer et dans la société en général, réduit la violence domestique fondée sur le genre et améliore la sécurité alimentaire, la nutrition et l'hygiène de la famille. La hausse de la production agricole intensifie également les échanges et le partage d'aliments entre les foyers affectés.
- La sensibilisation des hommes au genre est indispensable pour faire évoluer progressivement les mentalités au sujet des rôles assignés à chacun des sexes et pour alléger la charge de travail des femmes grâce au partage des tâches domestiques.
- L'accès à l'eau potable est crucial. Il permet de réduire la charge de travail des femmes, améliore la santé de la famille et renforce la sécurité alimentaire.

Questions à traiter dans les études de genre

1. Quels sont les liens de coopération et de coordination entre les politiques/programmes de différents secteurs, par exemple pour améliorer l'accès des femmes aux services de santé reproductive, à la planification familiale et à l'éducation nutritionnelle ? Comment les projets s'efforcent-ils de sensibiliser les hommes et les chefs de famille ?

2. Dans quelle mesure les femmes ont-elles accès à la terre, au capital, aux équipements, aux intrants, aux services de conseil et à l'éducation formelle ?
3. Quel impact les normes socioculturelles et comportementales ont-elles sur le rôle et le pouvoir de décision des femmes au sein du foyer et dans quelle mesure limitent-elles leur capacité à assurer une nutrition adéquate à l'ensemble de leur famille ?
4. Dans quelle mesure les femmes sont-elles organisées et mobilisées, par ex. au sein de groupes de producteurs ou de groupements d'épargne ? Dans quelle mesure peuvent-elles accéder et participer aux organes décisionnels locaux ?

Références bibliographiques

- FAO 2011 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture : Combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>
- FAO 2012 : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012. La croissance économique est nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition. Disponible à l'adresse : www.fao.org/docrep/017/i3027f/i3027f.pdf
- UNICEF 2007 : Progrès pour les enfants : un monde digne des enfants) ; disponible à l'adresse : http://www.unicef.org/french/progressforchildren/2007n6/index_41401.htm

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-development

Conception de
la maquette

Gitta Bender, [bender graphicdesign](http://bendergraphicdesign.de), Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Genre, pêche et aquaculture

Contexte

Les femmes jouent un rôle crucial dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. À l'échelle mondiale, les activités de pêche et de production aquacole assurent un revenu à environ 155 millions de personnes, dont une forte proportion de femmes. Dans les pays en développement, la plupart des activités de pêche relèvent du secteur de la pêche artisanale qui emploie environ 37 millions de personnes et qui a des retombées directes sur les moyens d'existence, la prévention et la réduction de la pauvreté, ainsi que la sécurité alimentaire d'environ 357 millions d'autres. L'analyse de la dimension du genre dans les communautés de pêcheurs n'en est qu'à ses premiers balbutiements et se limite pour l'essentiel à l'étude des différents rôles professionnels en fonction du genre. La croyance selon laquelle ce sont les hommes qui pêchent, tandis que les femmes s'occupent de la préparation et de la commercialisation des poissons pêchés, reste profondément ancrée dans la plupart des couches sociales, culturelles, politiques et économiques. Les chiffres moyens à l'échelle mondiale avancés à l'appui de ce point de vue masquent l'importance réelle des femmes au niveau national. Dans les deux plus importants pays producteurs de poisson du monde, la Chine et l'Inde, les femmes représentent respectivement 21% et 24% de la totalité des pêcheurs et des pisciculteurs (FAO 2012).

Les femmes constituent au moins la moitié de la main-d'œuvre employée dans le secteur de la pêche en eau douce et 60 à 80% des produits de la mer commercialisés en Asie et en Afrique occidentale le sont par des femmes (FAO 2012). En Afrique occidentale, au Cambodge et en Thaïlande, les femmes possèdent et gèrent souvent des bateaux de pêche et disposent même parfois de leurs propres engins de pêche. Au Ghana, le revenu des femmes de pêcheurs est indispensable au soutien de l'ensemble du secteur de la pêche car ce sont elles qui investissent dans

l'achat de canots et d'autres équipements et qui prêtent de l'argent à leurs maris et à d'autres pêcheurs. Les femmes-pêcheurs du Congo, du Cambodge, de la Thaïlande, des Philippines et de la plupart des îles du Pacifique Sud démentissent l'idée qu'on se fait d'un rôle seulement secondaire des femmes dans ce secteur.

Les femmes ont également joué un rôle moteur dans la croissance rapide de l'aquaculture (poissons, crevettes, moules, algues, engrangement des crabes), car leur participation tout au long de la filière (production, transformation, commercialisation) est supérieure à celle qu'elles atteignent dans la pêche de capture. L'aquaculture est encouragée comme une stratégie de développement permettant aux femmes pauvres d'exploiter des systèmes de production employant une technologie peu exigeante et demandant peu d'intrants, pratiquement dans le prolongement de leurs tâches domestiques, et leur permettant d'intégrer les activités d'aquaculture dans leurs tâches ménagères et familiales. Il semble que la pratique de l'aquaculture soit exposée à moins d'obstacles liés au genre car le développement de ce secteur s'est fait à l'écart des traditions culturelles. Les Bangladaises représentent environ 60% des pisciculteurs et bon nombre d'entre elles mènent des entreprises couronnées de succès (FAO). Au Sri Lanka, 30% des personnes engagées dans la production et l'élevage de poissons d'ornement sont des femmes (FAO 2012).

Comparativement à d'autres secteurs, les femmes et les questions de genre sont absentes des principales politiques normatives mondiales applicables à la pisciculture et l'aquaculture. Toutefois, plusieurs tournants prometteurs indiquent de quelle manière la politique dite « de genre » contribue à améliorer la résilience des communautés de pêcheurs. Ainsi, l'IDDRRA UK a organisé en 2003 à Cotonou un atelier financé par la Commission européenne



Photo à gauche :
Indonésienne transformant
du poisson.
Photo à droite : Femmes
faisant sécher du poisson
sur des clayettes pour la
consommation locale en
Indonésie.

et intitulé Room to maneuver: Gender and coping strategies in the fisheries sector (Marge de manœuvre : Genre et stratégies d'adaptation dans le secteur de la pêche) ; la FAO a publié en 2007 le document intitulé « Des politiques basées sur la parité hommes-femmes pour une pêche responsable » et en mai 2012 l'avant-projet de directives internationales visant à garantir la durabilité de la pêche artisanale, qui aborde en particulier les questions d'équité et d'égalité entre les sexes.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité des sexes est un principe fondamental de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Les mesures et bonnes pratiques présentées ci-après, tirées de projets mis en œuvre dans ce secteur par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), se sont avérées essentielles pour la reconnaissance et l'amélioration de la participation des femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Intégration de la dimension du genre dans la pêche et l'aquaculture

L'intégration de la dimension du genre donne aux femmes l'opportunité de retrouver leur place dans la société et de reconnaître et saisir les possibilités de créer de la richesse. C'est donc aussi un élément crucial pour atténuer la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et assurer la bonne gouvernance et le développement durable des ressources halieutiques et aquacoles. La volonté politique et le renforcement des capacités nécessaires pour mettre cette intégration en pratique à tous les stades du processus sont essentiels à la mise en place de pratiques responsables de pêche et d'aquaculture et, par conséquent, pour garantir la gestion durable des ressources et des bases d'existence de la population. Les activités suivantes sont considérées comme importantes :

- Réalisation d'une analyse de genre et intégration des résultats dans les plans, budgets et activités de suivi et d'évaluation. Les mécanismes de diffusion de données complètes et précises, ventilées par sexe et sensibles à la dimension du genre pour la pêche et l'aquaculture permettent de définir des indicateurs et des objectifs ciblés et sensibles au genre au niveau politique.
- Collecte et analyse de données de projet pour tous les aspects liés à la dimension du genre (moyens d'existence, relations, actions et résultats) pour veiller à ce que les désavantages sexospécifiques, l'égalité des sexes et la promotion de la participation des femmes soient pris en compte dans les impacts des projets.

- Intégration des considérations de genre dans les nouvelles politiques et réponses institutionnelles concernant le changement climatique, l'épuisement des ressources, le développement de l'aquaculture et le commerce mondial. Parmi les questions à prendre en compte, citons la gouvernance responsable de la tenure des pêches, l'égalité des droits d'accès aux ressources, l'accès au marché, les avantages tirés de l'aquaculture et les codes de conduite pour le secteur.

Intégration des femmes dans les processus décisionnels

La durabilité et le développement économique des activités de pêche et d'aquaculture ne sont possibles que si tous les groupes d'utilisateurs et toutes les parties prenantes participent aux processus décisionnels. À cet effet, la GIZ met en œuvre les activités suivantes sur mandat du BMZ :

- Promotion et adoption de principes communautaires participatifs de gestion, de réhabilitation et de planification de la conservation des ressources halieutiques et engagement actif de toutes les parties prenantes à l'analyse, à la mise en œuvre et au suivi de toutes les activités liées à la pêche.
- Recrutement de femmes pour participer à des activités de projet, mettant ainsi en évidence les avantages que présente la participation active des femmes, à égalité de rôles, à la gestion communautaire de la pêche.
- Intégration d'une analyse globale des activités de pêche et de l'utilisation des ressources halieutiques et prise en compte des besoins des femmes et d'autres groupes communautaires marginaux dans la planification de la gestion.
- Adaptation de la formation en matière de pêche et d'aquaculture aux besoins et à la disponibilité des femmes afin de soutenir leur engagement professionnel dans des responsabilités entrepreneuriales, administratives, organisationnelles et législatives.

Garantie des droits des femmes à l'égalité de contrôle et d'accès à la filière poisson

Compte tenu des différences sexospécifiques majeures dans la répartition des positions de pouvoir, les femmes exercent généralement un moindre contrôle sur la filière poisson, leurs activités sont moins rémunératrices, elles ont moins accès aux ressources et leur poisson est de moins bonne qualité. Les femmes ont tendance à être exclues des marchés et entreprises les plus rentables ainsi que des fonctions les mieux payées dans les usines de transformation du poisson, alors même qu'elles constituent la majorité de la main-d'œuvre du secteur post-capture. L'épuisement progressif des ressources et l'effondrement des marchés renforcent souvent la migration et la mobilité, et les transactions dites de « sexe contre poisson », particulièrement courantes dans

certaines parties de l'Afrique sub-saharienne, se soldent par des taux élevés de VIH/SIDA. Dans leur majorité, les femmes de Patagonie travaillant dans les usines de transformation du poisson ne sont pas déclarées et ne disposent par conséquent d'aucune protection sociale et médicale. En Inde, les femmes travaillant dans le secteur de l'exportation des fruits de mer sont moins payées que les hommes, sont plus longtemps absentes de chez elles et ont plus de difficultés à assumer leurs responsabilités domestiques et familiales.

Ce sont les femmes qui pâtissent le plus de la mondialisation accrue du marché et sont les plus vulnérables à l'indigence des services et à la diminution des prises. Dans de nombreuses sociétés, les hommes peuvent dépenser comme bon leur semble le revenu qu'ils tirent de la pêche, alors que les femmes doivent s'en servir pour pourvoir aux besoins du ménage. Ainsi, les femmes ont vraiment tout intérêt à innover et leur potentiel en tant « qu'agents actifs du changement » est considérable.

Par conséquent, la GIZ soutient les activités de projet qui :

- aident les femmes en situation de conflit à s'assurer que leurs droits et leur capacité d'accès aux ressources sont respectés dans leurs relations de couple, dans la communauté et par toutes les autorités concernées ;
- améliorent la situation existante des femmes dans la filière du poisson et la rendent plus résiliente en leur offrant des possibilités de bénéficier de petits crédits informels ainsi que de formations aux nouvelles technologies, techniques de transformation et méthodes de commercialisation ;
- sensibilisent le public et encouragent la création d'emplois non discriminatoires dans le secteur de la pêche, octroyant autant d'avantages financiers et sociaux aux femmes qu'aux hommes.

Écueils et enseignements

- À toutes les étapes du cycle de projet, l'accent sur la dimension du genre doit être institutionnalisé pour garantir l'adoption et la durabilité des résultats prévus et pour mettre les activités du projet en conformité avec les politiques et les lois du pays.
- On ne soulignera jamais assez la nécessité de données ventilées par sexe dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Il est primordial de disposer de données quantitatives et qualitatives pour planifier de manière efficace, ciblée et avisée les activités de projet favorables à l'égalité des genres et à l'amélioration du développement économique du secteur piscicole et aquacole.
- L'analyse de genre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture doit être souple de manière à tenir compte de la complexité des dynamiques et caractéristiques culturelles et

Bonne pratique

Femmes habilitées à participer aux processus décisionnels dans la filière, Burkina Faso

Les 2 100 lacs artificiels du Burkina Faso produisent 8 500 tonnes de poisson annuellement et assurent la subsistance de 50 000 à 60 000 personnes. Les femmes ne pêchent pas, mais elles jouent un rôle à part entière dans la filière dans la mesure où ce sont elles qui achètent le poisson (lorsqu'il n'a pas été pêché par leur mari pêcheur), le fument et le commercialisent. Le projet de gestion de la pêche dans le sud-ouest du Burkina Faso de la GIZ a élaboré et adopté des approches de gestion participative et intègre toutes les parties prenantes et tous les membres des communautés de pêcheurs concernés à la création d'activités de pêche basées sur l'aquaculture dans de petites étendues d'eau. L'objectif global est de mettre en place des activités de pêche responsables et durables.

Ce processus participatif a habilité les femmes à prendre part aux décisions et leur a permis de mieux s'intégrer socialement et économiquement. Les activités du projet ont fait progresser la production de poisson et ont par conséquent accru la quantité de poisson à la disposition des femmes pour la production et la commercialisation de produits à valeur ajoutée (poisson fumé, frit, séché). Grâce à un meilleur accès aux régimes de crédit informel et à la disponibilité de fumoirs à poisson plus efficaces, l'accroissement des activités et la réussite entrepreneuriale des femmes ont contribué à améliorer les revenus des familles. Les résultats du projet ont été transférés à d'autres zones de lacs de barrage, faisant ainsi augmenter le nombre de femmes entrepreneurs participant avec succès à la filière. Les contributions du projet ont été multiples : augmentation du revenu annuel des pêcheurs grâce à l'accroissement des stocks halieutiques et à l'amélioration de la productivité, protection de la biodiversité, sécurité alimentaire et atténuation de la pauvreté.

socio-économiques, notamment en ce qui concerne les différences régionales des groupes cibles.

- Le rôle de la discrimination fondée sur le genre dans les pratiques actuelles d'emploi du secteur de la pêche et de l'aquaculture doit être examiné en détail. La coopération au développement doit signaler que de telles pratiques menacent non seulement la crédibilité des responsables politiques, mais compromettent également la durabilité des moyens d'existence des familles de pêcheurs et la réussite économique du secteur.



Kathrin Steinberg
Kathrin.Steinberg@giz.de
T +49 6196 79-34 98
I www.giz.de

Photo à gauche : Homme et femme recueillant des larves de crevettes dans la région des Sundarbans au Bangladesh.
Photo à droite : Femmes bangladaises remettant en état une étendue d'eau douce avec quelques hommes.

- Le principe d'équité et d'égalité entre les genres est essentiel pour les processus décisionnels en matière de gestion des ressources halieutiques, ainsi qu'à tous les niveaux de la filière poisson, dans laquelle les femmes comme les hommes ont d'importants rôles à jouer.

Questions à traiter dans les études de genre

- Quels sont les principaux facteurs à prendre en compte dans la région du projet pour s'assurer que les femmes disposent de l'égalité d'accès et de contrôle sur la filière pêche/aquaculture ?
- Quel est le meilleur moyen d'intégrer le développement durable des moyens d'existence dans une approche de gestion communautaire de la pêche/de l'aquaculture pour obtenir l'égalité et l'équité entre les genres ?
- Quels sont les indicateurs quantitatifs et qualitatifs les mieux appropriés pour évaluer et contrôler l'impact et l'efficacité des politiques et projets de pêche et d'aquaculture sensibles au genre, notamment en ce qui concerne leur contribution à la réduction des disparités entre les sexes ?
- Compte tenu des expériences acquises dans le cadre des projets, élaborer et diffuser un modèle efficace de promotion et d'adoption de l'intégration de la dimension du genre au niveau politique et dans d'importants projets de développement de la pêche.
- Quels sont les critères minimums/principaux pour les ensembles de données désagrégées sur les aspects sociaux et liés au genre à collecter au niveau macro pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture ?

Références bibliographiques

- FAO 2012 : La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. FAO : Rome. <http://www.fao.org/docrep/016/i2727f/i2727f00.htm>
- Département pêche et aquaculture de la FAO : Genre. <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-programme/gender-fisheries/fr>

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-développement

Conception de
la maquette

Gitta Bender, bender graphicdesign, Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Genre et production animale

Contexte

Dans le monde entier, les femmes jouent un rôle important dans l'élevage du bétail et dans la fourniture de services connexes. Le secteur de la production animale est toutefois confronté à un certain nombre de difficultés, notamment au niveau des disponibilités en ressources alimentaires et fourragères pour nourrir les animaux et assurer la subsistance des petits exploitants et transformateurs agricoles pauvres. On estime que les femmes représentent environ deux tiers des 400 millions d'éleveurs pauvres qui tirent la majeure partie de leurs revenus de l'élevage (FAO 2011 et 2012).

De nombreux pays ont encore du mal à appliquer effectivement les législations relatives à l'accès aux ressources et au contrôle des ressources par les femmes au niveau des communautés et des foyers, ce qui limite la capacité des femmes à contrôler la production animale et à en tirer des bénéfices. Les femmes et les hommes ont des contraintes et des besoins différents par rapport aux systèmes de production animale. Une « perspective de genre » est donc nécessaire pour identifier et atteindre des résultats optimaux et faire un usage plus efficace des ressources. Pour tenir compte de la question du genre dans les projets de production animale, il convient d'identifier, de comprendre l'importance et de répondre aux besoins, priorités, intérêts et contraintes différents des hommes et des femmes dans leurs

Système de production	Caractéristiques
Systèmes industrialisés sans terres	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes de production industriels soumis aux forces du marché Détachés de leur base rurale d'origine, orientés vers le commerce et spécialisés dans certains produits Généralement associés à des entreprises à grande échelle Petites unités de production implantées en milieu urbain, également importantes dans les pays en développement <p><i>Domaines potentiels à prendre en compte pour traiter la question du genre :</i> conditions de travail, mobilité, contrôle de la production, pouvoir de décision, systèmes industrialisés</p>
Systèmes sans terres à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> Petits éleveurs sans terres ne possédant généralement pas de terres arables ou ayant accès à de vastes surfaces de pâturage communal Généralement installés dans les zones (péri-)urbaines et dans les zones rurales à forte densité de population <p><i>Domaines potentiels à prendre en compte pour traiter la question du genre :</i> accès à l'eau, fourrages, pouvoir de décision, contrôle sur les bénéfices, accès aux informations sur la prévention et le contrôle des maladies</p>
Systèmes basés sur les pâtrages ou les herbages	<ul style="list-style-type: none"> Typiques des régions peu ou pas adaptées à la culture Typiques des régions arides et semi-arides Pratiques de gestion flexibles nécessaires pour faire face à des conditions environnementales difficiles <p><i>Domaines potentiels à prendre en compte pour traiter la question du genre (selon la taille) :</i> grandes exploitations : conditions de travail, conditions de vie (hébergement), pouvoir décisionnel ; petites exploitations : pouvoir de décision à l'intérieur du foyer, contrôle sur les bénéfices, connaissances locales et rôles assignés à chacun des sexes dans l'élevage des animaux et la prévention et le contrôle des maladies</p>
Systèmes agricoles mixtes	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des ruminants de la planète sont élevés dans des systèmes associant cultures et élevage Caractérisés par des niveaux relativement faibles d'utilisation d'intrants extérieurs Les produits d'une partie du système sont utilisés comme intrants dans l'autre partie <p><i>Domaines potentiels à prendre en compte pour traiter la question du genre :</i> accès et contrôle des intrants (terres, eau, crédit) ; pouvoir de décision à l'intérieur du foyer ; accès à des services de vulgarisation et à des services vétérinaires ; capacités d'application à plus grande échelle</p>

Tableau 1. Caractéristiques générales des différents systèmes de production animale (FAO, BM, FIDA 2008)

efforts pour assurer leurs moyens d'existence, et qui varient en fonction de l'âge, de l'ethnicité, du statut socio-économique et des capacités. Cela revient à maximiser le capital social disponible en faisant de tous les membres du foyer des agents de réduction de la pauvreté. Les femmes jouent souvent un rôle prédominant dans l'élevage des volailles, des vaches laitières et d'autres animaux gardés et nourris à la ferme. Les hommes participent plus à la construction des abris et à la surveillance des animaux mis au pâturage, ainsi qu'à la commercialisation des produits lorsque la mobilité des femmes est limitée. Les femmes ont une forte influence sur la consommation des œufs, du lait et de la viande de volaille à l'intérieur du foyer et contrôlent souvent la commercialisation de ces produits et les revenus qui en découlent, tant dans les sociétés pastorales que sédentaires. Dans les sociétés où les normes culturelles restreignent l'accès des femmes à la terre ainsi que leur mobilité, le fait de posséder des animaux d'élevage est particulièrement intéressant et important pour celles-ci.

Dans la division du travail selon le genre, les femmes exécutent diverses tâches, notamment dans les travaux agricoles d'ordre général et l'élevage du bétail, parallèlement à l'entretien du foyer et de la famille. Les femmes donnent à manger aux animaux, nettoient leurs étables, transforment le fumier en compost et sont responsables de l'élevage et de la santé des petits animaux. Étant donné l'importance et la variété de ces tâches, les femmes possèdent des connaissances étendues sur l'utilisation durable des ressources naturelles et, plus particulièrement, sur les stratégies d'adaptation au changement climatique et de préservation de l'agrobiodiversité.

En garantissant aux femmes l'accès aux ressources et le contrôle de facteurs de production tels que la terre, les animaux d'élevage, les marchés, les informations et le crédit, il est possible de renforcer leur influence et leur autonomisation sociale. La conception de programmes de développement de l'élevage assortis d'une approche ciblée sur le genre devrait donc améliorer l'impact global du programme en termes de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité de genre fait partie des principes fondamentaux de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Tirées de projets mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les mesures et les bonnes pratiques suivantes ont fait leurs preuves et sont devenues des points de départ utiles pour renforcer le rôle des femmes dans la production animale.

Renforcement des capacités et développement de réseaux

Les femmes sont souvent exclues des réseaux et des formations dominés par les hommes. Les réseaux et les groupes composés de femmes se sont avérés très utiles pour transmettre des informations aux femmes. Grâce à ces réseaux, les femmes ont plus facilement accès au partage de connaissances, à la constitution de fonds d'épargne et d'approvisionnement en intrants (fourrages, vaccins, etc.) et à la création de petites entreprises.

Agissant pour le compte du BMZ, la GIZ favorise le développement de groupes et de réseaux de femmes dans le domaine de la production animale par le biais des activités suivantes :

- Mise à disposition de formations ciblées pour aider les femmes à assumer leur rôle économique et culturel dans la production animale.
- Priorité donnée aux femmes pauvres afin d'améliorer leur statut économique et social au sein de la communauté et d'éviter leur marginalisation.

Promotion d'activités d'élevage sensibles au genre

En raison du manque de capital financier et humain, de nombreux pays ont toujours du mal à appliquer les législations relatives à l'accès aux ressources et au contrôle des ressources par les femmes au niveau des communautés et des foyers, ce qui limite la capacité des femmes à contrôler la production animale et à en tirer des bénéfices. L'élevage de volailles semble néanmoins faire exception à la règle : partout dans le monde, les femmes sont généralement responsables des volailles qu'elles produisent et commercialisent.

La GIZ appuie le développement du contrôle exercé par les femmes sur la production animale et des bénéfices qu'elles peuvent en tirer par les activités suivantes :

- Analyser les meilleurs points d'entrée pour inclure les femmes dans les activités de renforcement des capacités.
- Veiller à ce que les activités soient mises en œuvre d'une manière acceptable pour la population locale, en tenant compte des rôles et des responsabilités traditionnels des hommes et des femmes dans une communauté donnée.
- Identifier des moyens d'améliorer les compétences et les connaissances des femmes afin d'assurer le développement économique et l'amélioration des bases d'existence pour l'ensemble de la famille.

Reconnaître les aspects liés au genre dans la préservation des ressources et de la santé animales et garantir l'accès des femmes aux services de santé pour les animaux d'élevage

Les hommes et les femmes contribuent à l'amélioration des flux génétiques et de la diversité des animaux domestiques par l'intermédiaire de systèmes de connaissances locaux et de la prévention et du contrôle des maladies. Toutefois, les différents groupes (hommes, femmes, garçons et filles) ont généralement des connaissances et des compétences différentes en matière d'élevage, en fonction des rôles et des responsabilités qu'ils assument. Les femmes qui possèdent des animaux sont souvent confrontées à des obstacles culturels, traditionnels, financiers ou autres qui les empêchent d'accéder à des traitements vétérinaires adéquats pour leurs animaux, ce qui peut engendrer des pertes considérables au niveau de la production et des troupeaux. Les femmes ont également souvent un accès limité aux connaissances et au matériel génétique amélioré. Les asymétries liées au genre dans l'accès aux animaux d'élevage et aux services vétérinaires nuit gravement à tous les producteurs et transformateurs d'animaux d'élevage, limitant les possibilités d'actions durables et efficaces tout au long de la chaîne de valeur. La Coopération allemande au développement soutient activement la préservation des ressources génétiques et des connaissances locales par le soutien qu'elle apporte à des projets internationaux de recherche et développement. Dans les régions arides, le Service de conseil de la GIZ sur la recherche agronomique pour le développement travaille en coopération avec d'autres centres internationaux de recherche agricole. Les activités menées en faveur de la préservation de l'agrobiodiversité sont entre autres les suivantes :

- Évaluation des services communautaires et des ressources des terres arides
- Culture/élevage et transformation des plantes et des animaux des terres arides
- Optimisation de l'utilisation et de la gestion traditionnelles des ressources
- Promotion des interactions des différentes composantes de l'agrobiodiversité entre elles, avec l'environnement et avec le climat.

Inclure les aspects liés au genre dans le développement de nouvelles techniques d'élevage

Les hommes et femmes ont des besoins, des intérêts et des contraintes différents en ce qui concerne le développement et la mise à disposition de nouvelles techniques d'élevage. Avec la privatisation croissante des services et de l'information, l'accès

des femmes aux marchés, aux services, aux technologies, aux informations et aux programmes de crédit est de plus en plus restreint, ce qui limite d'autant plus leur capacité à améliorer leur productivité et à tirer profit de l'expansion du secteur de l'élevage. Développer la production animale pour répondre à la demande croissante des nombreuses populations urbaines n'est pas chose facile pour les femmes : les décisions, les revenus et parfois l'ensemble de l'entreprise sont prises en mains par les hommes, et les femmes ont tendance à passer du rôle d'employeur à celui d'employé. En tenant compte des besoins des hommes et des femmes pauvres lors de l'amélioration des techniques d'élevage, il est possible d'alléger leur charge de travail, d'accroître la productivité et d'améliorer la sécurité alimentaire, donc de favoriser la création de revenus.

La GIZ met l'accent sur l'autonomisation économique des femmes en insistant sur les éléments suivants :

- Accroître la participation économique des femmes grâce à des activités d'élevage ciblées
- Améliorer les conditions d'emploi pour les femmes dans le secteur privé, l'accès des femmes à la formation professionnelle et le développement de produits financiers spécifiques pour les femmes
- Éliminer les obstacles locaux et promouvoir l'accès des femmes au crédit (groupes d'épargne féminins, etc.).

Écueils et enseignements

- Les activités d'élevage/d'agriculture durables requièrent une approche à moyen et/ou à long terme. Cela est encore plus vrai pour les chaînes de valeur basées sur l'agriculture durable qui sont liées à des marchés nationaux ou internationaux et qui nécessitent des efforts à long terme (10 ans et plus).
- Les projets d'élevage offrent de bonnes opportunités pour l'application d'une approche équilibrée de promotion des deux sexes afin de soutenir un développement social et économique durable et intégral.
- Plus le savoir-faire traditionnel est important au niveau du producteur/agriculteur, plus grandes seront les chances d'appropriation et de fonctionnement durable de l'activité.
- La première étape de toute approche fondée sur l'égalité des genres consiste à respecter et à promouvoir les rôles et les potentiels productifs traditionnels des hommes et des femmes.
- Pour la majorité des populations pauvres, particulièrement pour les femmes et les petits exploitants, le meilleur moyen de sortir de la pauvreté est de mettre en œuvre des interventions simples au niveau de la production animale. Par exemple, il est préférable de commencer par améliorer la gestion des animaux d'élevage et l'approvisionnement en fourrage plutôt que de se lancer dans la reproduction et l'insémination artificielle.



Carola von Morstein
Carola.Morstein-von@giz.de
T +49 6196 79-21 56
I www.giz.de

Photo à gauche : Femme indienne surveillant son propre troupeau de vaches.
Photo à droite : Association de commercialisation d'animaux d'élevage au Niger.

- Les projets réussissent mieux lorsqu'ils sont basés sur les connaissances, les capacités et les expériences que les femmes ont déjà accumulées dans leurs activités et leurs rôles traditionnels ainsi que sur des demandes soigneusement analysées ; lorsqu'ils visent à améliorer la sécurité alimentaire tout en répondant à des demandes existantes et à celles des marchés locaux ; lorsqu'ils organisent les femmes en groupes et renforcent la cohésion sociale et le soutien mutuel ; et lorsqu'ils mettent l'accent sur la participation des femmes à la planification et à l'évaluation des besoins dans tous les projets.
- Les projets et les initiatives menés dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture et de l'horticulture réussissent mieux lorsqu'ils reprennent une activité commerciale/une approche traditionnelle déjà existante et fructueuse pour la développer davantage, par exemple, lorsque la sécurité alimentaire est associée à l'amélioration de l'autoconsommation ou que la génération de revenus est liée à une production répondant à la demande d'un marché.
- Pour contribuer avec succès à l'amélioration des revenus, les activités de production animale ont besoin de marchés répondant à la demande des consommateurs, que ce soit au niveau local/urbain, national ou international. L'établissement de liens avec ces marchés exige de solides compétences professionnelles en gestion et un haut degré de motivation et d'engagement.

Questions à traiter dans les études de genre

1. Quelles sont les stratégies les mieux appropriées pour garantir l'accès des femmes aux nouvelles connaissances et technologies et leur faciliter la transition vers des systèmes d'élevage plus intensifs et des marchés plus rentables ?
2. Quelles sont les mesures à prendre pour s'assurer que la législation relative à l'accès aux ressources et au contrôle des ressources par les femmes est appliquée au niveau des communautés et des foyers ?
3. Que faut-il faire pour intégrer les aspects du genre à la conception des projets, en vue d'assurer une prise en compte spécifique du rôle des femmes et de l'accès de celles-ci aux moyens nécessaires pour développer leurs activités d'élevage, en ayant une vision claire des demandes des femmes et des bénéfices qu'elles peuvent en tirer ?

Références bibliographiques

- FAO 2011 : Document de travail de l'ESA n° 11-02 : The role of women in agriculture (Le rôle des femmes dans l'agriculture).
- FAO 2012 : Invisible Guardians; Women manage livestock diversity. (Gardiens invisibles : gestion de la diversité des animaux d'élevage par les femmes) FAO Animal Production and Health (Santé et production animales), 174.
- FAO, BM, FIDA, 2008 : Gender in Agriculture Sourcebook / Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture <http://www.gender-in-german-development.net>.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-development

Conception de
la maquette

Gitta Bender, [bender graphicdesign](http://bender-graphicdesign.de), Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Genre et chaînes de valeur

Contexte

La chaîne de valeur d'un produit commercialisable est la séquence de toutes les étapes de production et de commercialisation que franchit le produit, depuis la production primaire jusqu'à l'utilisateur final en passant par la transformation, la distribution et la vente au détail. Une approche de développement d'une chaîne de valeur sensible au genre met l'accent sur les inégalités de genre au sein de cette chaîne de valeur, dans le but de renforcer les maillons les plus faibles de la chaîne et d'assurer une amélioration inclusive de la qualité et de la croissance. Il est donc essentiel d'étudier à la fois les différents niveaux de participation des hommes et des femmes à la chaîne de valeur et la répartition des bénéfices tirés de cette participation. Ces niveaux comprennent : le foyer avec sa division du travail selon le genre, les budgets temps et les processus décisionnels, la chaîne de valeur (ou niveau institutionnel) avec des accès différents aux fonctions de la chaîne, les services et les ressources, et la gestion globale de la chaîne avec ses disparités de pouvoir liées au genre. Globalement, les femmes sont moins intégrées dans les chaînes de valeur que les hommes. Leur manque de mobilité et donc d'accès aux marchés, auquel s'ajoutent les normes imposées par la société sont autant de freins à leur interaction avec les acteurs de la chaîne de valeur. Les femmes sont souvent exclues des liens horizontaux (relations au sein d'une même étape de la chaîne, par ex. avec une organisation, un groupe de producteurs, un groupe d'entraide, etc.) ainsi que des liens verticaux (relations avec les acteurs des étapes situées en amont et en aval de la chaîne, tels que les acheteurs, les fournisseurs, etc.).

Les femmes qui participent à des chaînes de valeur tirent plus souvent leurs revenus de tâches de production effectuées avec des équipements peu coûteux (par exemple, des couteaux et des bols dans le secteur de la pêche) en raison de l'inégalité d'accès au capital et à la propriété. Les hommes, au contraire, dominent les activités générant une plus forte valeur ajoutée grâce à l'utilisation d'équipements onéreux, tels que des installations de transformation. Les hommes occupent habituellement des fonctions d'encadrement dans les activités de la chaîne de valeur, alors que les femmes sont souvent de simples employées. Dépourvues de droits fonciers et désavantagées par d'autres régimes de propriété et arrangements commerciaux discriminatoires, les femmes peuvent difficilement acquérir les biens physiques dont elles auraient besoin pour s'engager dans des activités plus lucratives de la chaîne. De même, les normes imposées par la société limitent l'accès des femmes aux services fournis à la chaîne de valeur, tels que financements publics, crédits ou formations. Sans oublier que les différences sexospécifiques en termes de niveaux d'alphabétisation et d'éducation font attribuer aux femmes les rôles les moins qualifiés dans la chaîne de valeur. Lorsque les femmes sont appelées à remplir des fonctions d'encadrement, leur manque d'autonomie, dû à une éducation insuffisante et aux normes imposées par la société, réduit leur capacité à communiquer avec les acheteurs et avec les fournisseurs et limite ainsi leur pouvoir de négociation.

Dans les chaînes de valeur agricoles, les femmes interviennent surtout au niveau de l'économie de subsistance et de la production d'aliments destinés à l'autoconsommation (cultures alimentaires),



Photo à gauche : Transport conjoint de produits agricoles au Cambodge.
Photo à droite : Femmes vendant des tomates pour gagner de l'argent au Ghana.

alors que la production des cultures commerciales est traditionnellement dominée par les hommes. L'agriculture est la principale source d'emploi pour les femmes et les hommes des régions rurales, mais les femmes ont tendance à occuper des emplois saisonniers, à temps partiel et faiblement rémunérés et à gagner moins que les hommes, même lorsqu'elles sont plus qualifiées. La récente tendance à la féminisation de l'agriculture aggrave encore davantage la situation des femmes qui sont de plus en plus marginalisées dans des emplois agricoles non qualifiés et de statut inférieur, particulièrement en Asie et en Afrique. Alors que l'augmentation des migrations et l'accroissement des offres d'emplois non agricoles bénéficient principalement aux hommes, les femmes sont laissées pour compte dans les zones rurales. En ce qui concerne les activités non agricoles, les femmes sont davantage impliquées dans la commercialisation à petite échelle et à faible revenu de certains produits spécifiques, tandis que les hommes s'engagent plus souvent dans des échanges sur les marchés internationaux, comme c'est notamment le cas en Afrique subsaharienne. En Asie du Sud-Est, les femmes sont plus impliquées dans le petit commerce, particulièrement celui des denrées agricoles.

Les normes volontaires cherchent à apporter des améliorations au niveau des systèmes de gestion, de la qualité et de la quantité des produits, des pratiques de marketing et de commerce (transparence), de l'environnement (conservation des sols, utilisation des produits agrochimiques) et des questions sociales (conditions de travail, travail des enfants, non-discrimination). La mise en œuvre de ces normes vient compléter le développement de la chaîne de valeur et acquiert une importance croissante en raison de l'augmentation de la demande pour des produits issus d'un mode de production durable, particulièrement dans les chaînes de valeur axées sur l'exportation. (Quelques exemples :

Mars vise à atteindre un taux de 100 % d'utilisation de cacao durable d'ici à 2020, tandis qu'Ikea, Adidas, C&A et H&M visent 100 % d'utilisation de coton durable d'ici à 2015-2020.) Cependant, la plupart des normes volontaires ne sont pas sensibles au genre ou se contentent d'intégrer quelques questions liées au genre dans leurs critères de non-discrimination. Par contre, elles possèdent toutes les infrastructures nécessaires à l'introduction de stratégies sensibles au genre, puisqu'elles doivent obligatoirement disposer de systèmes de traçabilité. Les mécanismes de certification des produits, la documentation, la gestion des données ou l'organisation régulière de réunions d'agriculteurs peuvent tous servir de points d'entrée pour traiter les inégalités de genre.

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité de genre fait partie des principes fondamentaux de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Tirées de projets mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les mesures et les bonnes pratiques présentées ci-après se sont avérées être des approches efficaces et constituent des points de départ utiles pour renforcer la participation des femmes aux chaînes de valeur ainsi que les bénéfices qu'elles peuvent en tirer.

Développer des interventions adaptées au contexte sur la base d'analyses de genre

Il n'existe pas de solution universelle pour supprimer les inégalités de genre dans les chaînes de valeur. Les solutions diffèrent d'une chaîne de valeur à l'autre et d'un pays à l'autre. Les interventions en faveur de l'égalité de genre ne peuvent avoir de véritable impact positif sur le développement des chaînes de valeur que si les stratégies mises en œuvre tiennent compte des spécificités du contexte et des normes socioculturelles locales relatives aux rapports de force entre les hommes et les femmes. Pour œuvrer au développement inclusif des chaînes de valeur, il est donc crucial de commencer par effectuer une analyse sensible au genre.

Intégrer les aspects du genre à chaque étape du développement de la chaîne de valeur

Le développement d'une chaîne de valeur est une approche à paliers multiples, comprenant des interventions à différentes étapes et à différents niveaux de la chaîne. La méthode ValueLinks utilisée par la GIZ est particulièrement efficace pour améliorer les performances dans la chaîne de valeur. Elle est composée des modules suivants : processus décisionnel en faveur ou non de la promotion de la chaîne, choix de la chaîne de valeur ; analyse de la chaîne de valeur ; définition de la vision et de la stratégie de modernisation ; facilitation du processus de développement de la chaîne ; renforcement des liens commerciaux ; mise en place de partenariats public-privé ; consolidation des services fournis à la chaîne ; financement des chaînes de valeur ; introduction de normes sociales et de normes de qualité ; amélioration de l'environnement commercial de la chaîne de valeur ; et suivi et gestion des impacts. Cette méthode peut facilement être complétée par des instruments basés sur le genre et enseignée séparément aux hommes et aux femmes. Les perspectives de genre différentes des divers groupes peuvent ensuite être fusionnées.

Autres activités basées sur le genre mises en œuvre par la GIZ en faveur du développement de chaînes de valeur

- Élaboration de stratégies axées sur le genre pour des chaînes de valeur spécifiques et pour des pays particuliers, sur la base d'études de genre et/ou dans le cadre d'approches de développement de la chaîne de valeur ;
- Coopération avec des ONG locales, ainsi qu'avec des ministères du Genre et des Affaires féminines, afin de soutenir des interventions en faveur de l'égalité de genre et d'y sensibiliser le public ;
- Soutien à l'intervention de consultants spécialisés sur les questions de genre au sein des programmes afin qu'ils apportent leurs connaissances et leur aide aux activités sensibles au genre ;
- Autonomisation des femmes dans le but d'améliorer leur participation à la chaîne de valeur : participation à des formations (agricoles), rôles de leadership au niveau des formations, des structures de vulgarisation et des groupes d'entraide, signature de contrats de production avec d'autres acteurs de la chaîne ou accès au crédit ;
- Sensibilisation des hommes à l'intégration accrue des femmes dans les activités de la chaîne de valeur.

Écueils et enseignements

- Particulièrement dans les zones rurales, les femmes s'occupent de la majorité des tâches domestiques qui ont trait à leurs enfants et à leurs familles. Alors que le développement économique a tendance à favoriser des scénarios d'emplois rémunérés, il est important de tenir compte des responsabilités familiales des femmes lors de l'élaboration des politiques relatives à l'égalité de genre. Pour réduire le stress et le fardeau des femmes, toutes les dimensions de leur charge de travail doivent être prises en compte, qu'elles soient d'ordre productif ou familial.
- Les chaînes de valeur certifiées/vérifiées peuvent servir de point d'entrée pour des actions ciblées sur le genre. S'appuyer sur l'infrastructure du processus de normalisation et de certification/vérification (prime, piste d'audit, groupes d'apprentissage, indicateurs et systèmes de contrôle interne) constitue un excellent moyen pour rassembler des informations sur le genre et pour progresser dans le traitement des questions de genre.
- L'agriculture reste la principale source d'emploi pour les femmes en zone rurale. Il est donc important de s'attaquer aux inégalités de genre dans les secteurs et les chaînes de valeur agricoles traditionnels afin de stimuler la croissance en faveur des pauvres. Il est également important de rechercher

Bonne pratique

Visibilité accrue pour les éleveuses de vaches laitières, Nicaragua

Des centaines de milliers d'habitants pauvres des régions rurales dépendent de l'industrie laitière nicaraguayenne pour leur subsistance. Avec le soutien de la GIZ et d'Oxfam, un projet de développement de la chaîne de valeur a décidé d'agir en utilisant la méthode ValueLinks assortie d'instruments basés sur le genre. Lors d'une série de réunions, des spécialistes du genre ont sensibilisé les participants à la chaîne de valeur de la production laitière et aux différents rôles que les hommes et les femmes jouent dans chacune des activités de la chaîne. Ces séances ont permis de parler des exigences de qualité et de la répartition des tâches, de discuter des services proposés aux hommes et aux femmes par la coopérative et de former les participants à de bonnes méthodes de communication entre mari et femme afin de favoriser les prises de décision conjointes au niveau de l'activité commerciale, ainsi que la communication avec d'autres organisations et acteurs de la chaîne.

Résultat : les femmes ont commencé à comprendre le fonctionnement de la chaîne de valeur de la production laitière et le rôle important qu'elles y occupent, tandis que les hommes sont maintenant plus enclins à reconnaître la contribution des femmes à la production laitière. Jusque-là invisibles, les femmes sont ainsi passées au statut d'acteurs importants. Les coopératives ont également modifié leurs statuts afin de permettre aux femmes de devenir membres à part entière. L'adhésion des femmes est ainsi passée de 8 % à 43 %, certaines d'entre elles occupant même des positions de leadership. Les femmes ont également commencé à exprimer leurs besoins et à réclamer des services tels que l'accès au crédit. Sans compter que cette reconnaissance accrue du rôle essentiel joué par les femmes a incité les donateurs à réorienter leurs stratégies et à attribuer davantage de ressources aux femmes.

de nouvelles possibilités d'emploi susceptibles d'offrir de meilleures opportunités aux femmes, par exemple dans les agro-industries à forte valeur ajoutée axées sur l'exportation.

- Les tâches tout comme les connaissances relatives aux différents niveaux de la chaîne de valeur sont souvent séparées par genre. Ni les hommes ni les femmes, considérés chacun de leur côté, n'ont de compréhension complète du fonctionnement de l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour sensibiliser les populations à l'identité et au rôle de tous les acteurs



Friederike Sorg
Friederike.Sorg@giz.de
T +49 6196 79-2368
I www.giz.de

Photo à gauche : Production de noix de cajou au Bénin.
Photo à droite : Contrôle qualité sur des dattes en Tunisie.

concernés, il est important de favoriser la transparence des rôles et des responsabilités à un niveau donné de la chaîne et/ou de fournir des informations sur la manière dont les différents acteurs interagissent le long de la chaîne. Si la compréhension et la reconnaissance des responsabilités et des besoins de chacun s'améliorent, elles stimuleront la participation accrue des femmes à la chaîne de valeur. La transparence aide, en outre, à identifier les membres et les points de la chaîne de valeur sur lesquels les améliorations doivent porter.

- Il est important d'encourager la compréhension mutuelle et de maintenir la différenciation des connaissances dans la chaîne en fonction du genre. Par exemple, les femmes responsables de certaines étapes du cycle de vie d'une culture possèdent également les connaissances spécialisées requises pour exécuter les tâches. Des connaissances particulières se rapportant à certaines fonctions de la chaîne, des écosystèmes associés et des marchés sont un facteur d'amélioration de la qualité du produit et des bénéfices. Les interventions qui ne tiennent pas compte des connaissances spécifiques au genre risquent d'éroder la responsabilité de l'un des deux sexes et, par voie de conséquence, d'entraîner la perte d'importantes connaissances écologiques et sociales.

Questions à traiter dans les études de genre

1. Quelle est la participation des femmes et des hommes à la chaîne de valeur ? Quels sont leurs rôles et leurs responsabilités ? Quelles sont les connaissances spécifiques à chaque genre ?
2. Quels sont les bénéfices générés par la participation des hommes et des femmes à la chaîne de valeur et comment ces bénéfices sont-ils utilisés ? Qui contrôle et décide comment les bénéfices sont utilisés et investis ? Quel est le processus décisionnel utilisé ?
3. Quelle est la probabilité que les femmes soient intégrées ou mieux intégrées aux activités de la chaîne de valeur au niveau des liens horizontaux (relations au sein d'une même étape de la chaîne, par exemple au sein d'une organisation, d'un groupe de producteurs ou d'un groupe d'entraide) et des liens verticaux (relations avec les acteurs des étapes de la chaîne de valeur situées en amont et en aval) ?
4. Les femmes ont-elles accès aux services fournis à la chaîne de valeur, tels que crédits ou formations, ainsi qu'aux intrants, aux informations et aux nouvelles technologies ?
5. Quels sont les risques que les femmes soient remplacées au sein de la chaîne de valeur et/ou qu'elles perdent leurs fonctions et leurs rôles traditionnels ?

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-development

Conception de
la maquette

Gitta Bender, bender graphicdesign, Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Genre et vulgarisation agricole

Contexte

Les femmes jouent un rôle clé dans le développement agricole mondial. En moyenne, elles représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, ce chiffre variant entre 20 % environ en Amérique latine et près de 50 % en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne. Certaines sources prétendent même que, dans de nombreux pays africains, jusqu'à 80 % du travail agricole serait effectué par les femmes (GFRAS 2012). En outre, de nombreux foyers agricoles des pays en développement sont dirigés par des femmes en raison de la migration de la main-d'œuvre masculine ou du décès des maris (conflits, VIH/sida, etc.). Dans son rapport 2011-2012 sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO estime que les femmes pourraient améliorer les rendements de leurs exploitations agricoles de 20 % à 30 % si elles disposaient du même accès aux ressources de production et aux formations que les hommes. Cela permettrait d'améliorer la production agricole totale des pays en développement de 2,5 % à 4 %, soit une réduction de 12 % à 17 % du nombre de personnes souffrant de malnutrition à travers le monde. Ces statistiques confirment une réalité évidente : les femmes, en raison de leurs multiples responsabilités, jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire.

La vulgarisation agricole (c'est-à-dire la mise à disposition d'informations, de formations et de conseils sur la production agricole) est l'un des moyens mis en œuvre pour aider les femmes

à surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées dans le secteur de la production agricole, en leur permettant d'apprendre des techniques de production nouvelles ou améliorées, de recevoir des formations et des conseils, de s'organiser entre elles et d'améliorer leur accès aux intrants et aux marchés. Une telle autonomisation des femmes se traduit à son tour par une hausse et par une plus grande stabilité de leurs revenus, ce qui renforce leur statut dans le secteur et accroît la sécurité alimentaire globale. La vulgarisation agricole a toujours lieu dans un environnement socioculturel spécifique et est, de ce fait, soumise aux mêmes dynamiques de pouvoir que celles qui régissent les rapports de genre et qui limitent souvent l'accès des femmes aux ressources et à l'assistance. De même, les technologies, rarement neutres au regard du genre, peuvent influer sur les rapports de force. Pour pouvoir réaliser une vulgarisation agricole équitable du point de vue du genre, permettant aux femmes de contribuer pleinement à la production agricole, il est donc indispensable de tenir compte de multiples aspects. Même si le problème de l'inégalité de genre dans la vulgarisation agricole a été perçu dès les années 1970, aucun effort concerté et durable n'a été mis en œuvre à ce jour pour y remédier.

Malgré le potentiel offert par un système de vulgarisation équitable du point de vue du genre, les tentatives de mise en place de tels systèmes dans les pays en développement sont toujours confrontées à de nombreux obstacles. Pour commencer, les femmes ont souvent des difficultés à participer à des formations en raison



Photo à gauche : Ce magasin auto-organisé appartenant à des femmes au Niger fournit à ses membres des intrants pour la production agricole.
Photo à droite : Vulgaritrice enseignant de bonnes pratiques agricoles à des agricultrices au Zimbabwe.

de leur rôle et de leur position dans la société. Leur lourde charge de travail et leurs responsabilités en tant que mères de famille, ne leur laisse guère de temps libre pour participer à des activités de vulgarisation. En outre, dans un certain nombre de cultures africaines, asiatiques et latino-américaines, les femmes ne sont pas autorisées à parler à des agents de vulgarisation agricole masculins, à quitter leur maison seules, à utiliser les transports publics ou à conduire une moto : tous ces interdits les empêchent de participer à des formations dans les villages voisins ou de travailler comme vulgarisatrices.

Cette situation est aggravée par le fait que les hommes, traditionnellement considérés comme les chefs de famille, sont souvent automatiquement les destinataires des nouvelles informations. La question clé « Qui est l'agriculteur ? » est rarement posée et les organisateurs des formations partent du principe que les connaissances acquises par les hommes seront transmises aux membres de la famille qui exécutent en fait la tâche concernée. Malheureusement, personne ne semble envisager que ce transfert d'informations puisse ne pas avoir lieu ou que des informations cruciales puissent se perdre en cours de route. La structure du système de vulgarisation en lui-même est source d'obstacles supplémentaires. Tout d'abord, la capacité du système à s'intéresser aux problèmes des femmes est limitée, car la majorité des agents de vulgarisation sont des hommes. La FAO estime qu'à travers le monde 85 % des agents de vulgarisation sont des hommes (FAO, 1993, dans le rapport de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2011-2012) et que certaines régions emploient exclusivement des hommes. Les vulgarisatrices existantes sont souvent confrontées à des difficultés sur leur lieu de travail en termes de salaire ou même d'acceptation, ce qui rend ce travail peu attractif pour les femmes à la recherche d'un emploi. Deuxièmement, les thèmes abordés ne répondent pas nécessairement aux besoins des femmes. D'après une enquête menée en 1988/1989 par la FAO auprès d'organismes de vulgarisation dans 97 pays, seules 5 % des ressources de vulgarisation sont ciblées sur les femmes. (Le fait qu'il n'existe pas de données plus récentes sur le sujet semble indiquer qu'aucun effort réel n'a été entrepris pour faire évoluer la situation.) Les programmes de vulgarisation sont souvent axés sur l'intégration au marché et sur l'amélioration des activités génératrices de revenus, domaines qui relèvent généralement de la responsabilité traditionnelle des hommes. Comme indiqué ci-dessus, les femmes se concentrent surtout sur les produits destinés à la consommation du foyer. Troisièmement, même l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, souvent saluées pour leur impact positif sur la vulgarisation agricole et la commercialisation, peuvent dans certains cas aggraver les inégalités de genre, par exemple lorsque le chef de famille garde le contrôle du téléphone portable ou que les femmes analphabètes sont dans l'incapacité d'utiliser les services de SMS. Et enfin, les agents de vulgarisation eux-mêmes, qu'ils

soient du secteur public ou privé, ne sont souvent pas suffisamment sensibilisés ou formés aux questions de genre. Leur formation, généralement de nature technique, ne les a pas dotés des outils, des méthodes pédagogiques ni des approches nécessaires pour lutter contre l'inégalité de genre et surmonter son impact négatif sur la productivité agricole.

Le Forum mondial sur les services de conseil agricole (GFRAS) a reconnu le rôle essentiel que joue l'égalité de genre dans l'amélioration de la production agricole et a formé un groupe de travail international, incluant des experts de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, chargé d'élaborer un document stratégique sur le sujet (GFRAS 2012).

Mesures à prendre et bonnes pratiques

La promotion de l'égalité de genre fait partie des principes fondamentaux de la politique allemande de développement depuis de nombreuses années. Tirées de projets mis en œuvre par la GIZ pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les mesures et les bonnes pratiques présentées ci-après se sont avérées être des approches efficaces et constituent des points de départ utiles pour améliorer l'accès des femmes aux services de vulgarisation agricole.

Intégration des aspects du genre à différents niveaux

Promouvoir l'élaboration d'approches sensibles au genre et l'intégration des aspects du genre à différents niveaux par les actions suivantes :

- Renforcer la participation des femmes aux organes politiques par la formation ou l'éducation et favoriser l'embauche de femmes à des postes gouvernementaux au niveau régional, national et ministériel, particulièrement dans les services publics de vulgarisation agricole et au ministère de l'Agriculture.
- Fournir une aide financière et consultative aux représentantes des associations ou des groupes d'agriculteurs afin qu'elles participent aux organes d'élaboration des politiques et aux organes décisionnels administratifs et soient en mesure d'exprimer leurs préoccupations et de sensibiliser les législateurs à leurs besoins.
- Travailler sur les questions de genre avec l'ensemble des communautés rurales au lieu de s'adresser uniquement aux femmes. Il importe en particulier de sensibiliser les hommes aux bénéfices potentiels de l'égalité de genre dans la productivité agricole.

Bonne pratique

Projet d'approvisionnement en intrants agricoles (AISP), Zimbabwe

En raison de la situation économique difficile au Zimbabwe, la GIZ a apporté son soutien, au nom du BMZ, au lancement du programme d'aide d'urgence AISP. Ce programme fournit des intrants agricoles, tels que des semences et des engrains, aux agriculteurs vulnérables. La plupart de ces agriculteurs n'avaient plus les moyens d'acheter les intrants dont ils avaient besoin pour leur production et, n'ayant aucune autre source de revenus, se retrouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Des méthodes de production durable, telles que l'agriculture de conservation, ont été encouragées et le service public de vulgarisation agricole a été renforcé. Dans la région du projet, près de 68 % des foyers sont dirigés par des femmes. En effet, après l'effondrement de l'économie, de nombreux hommes ont migré pour trouver du travail dans

d'autres secteurs. Nombreuses sont aussi les femmes devenues veuves par suite du VIH/sida. Les services de vulgarisation et les activités du projet se sont donc concentrés sur les agricultrices comme groupe cible principal. Majoritairement féminines, les vulgarisatrices ont adopté une approche de travail en groupe, combinant formations et visites. La productivité, les méthodes de récolte et les rendements de céréales et de légumes ont été améliorés. À la fin du projet, environ 56 % des foyers participants dirigés par des femmes produisaient plus que les quantités nécessaires pour couvrir leurs besoins, leur permettant ainsi de générer des revenus supplémentaires. Les méthodes de production durable ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire et de limiter les risques de production. Tous les agriculteurs, mais plus particulièrement les femmes, ont continué à améliorer leurs revenus et leur situation générale en participant à des activités communautaires, notamment à des clubs d'épargne.

Élaboration d'approches sensibles au genre dans le domaine de la vulgarisation

Agissant pour le compte du BMZ, la GIZ favorise le développement de services de vulgarisation fondés sur l'égalité de genre par le biais des activités suivantes :

- Aider les services de vulgarisation publics et privés à améliorer la qualité de leurs services et à les adapter aux besoins des femmes, par exemple en introduisant des approches de vulgarisation sensibles au genre, en tenant compte des contraintes de temps des femmes dans la planification des formations, en fournissant des contenus de formation adaptés aux femmes, en introduisant des indicateurs ventilés par sexe pour étudier l'impact de la vulgarisation, en sensibilisant les agents de vulgarisation aux questions de genre et en favorisant l'emploi de femmes dans les services de vulgarisation agricole.
- Mettre en œuvre des activités destinées à sensibiliser les hommes à leur propre position de pouvoir et à l'impact négatif de l'inégalité de genre sur la production agricole.
- Fournir des conseils sur le droit de la famille et le droit de succession comme condition préalable à la protection du droit des femmes à l'utilisation des terres.

- L'ancrage des questions de genre dans les politiques et les programmes des gouvernements, des ministères de l'Agriculture, des services de vulgarisation agricole et des ONG est une condition préalable indispensable pour surmonter les inégalités de genre dans la production agricole.
- En travaillant avec l'ensemble des communautés rurales (et pas uniquement avec les femmes) et en sensibilisant les hommes aux bénéfices qu'apporte l'égalité de genre dans la production agricole, il est possible de surmonter la résistance au changement social que peut provoquer une vulgarisation fondée sur l'égalité de genre.
- En bénéficiant d'une formation professionnelle aux questions de genre, les agents de vulgarisation peuvent devenir des modèles de communication participative et sensible au genre au sein des communautés agricoles.
- Les femmes vulgarisatrices sont souvent mieux placées pour aider les petites agricultrices à s'adapter aux innovations et à les adopter. Des incitations peuvent motiver les femmes à travailler en tant que vulgarisatrices agricoles. Les agents de vulgarisation agricole actuels peuvent servir de modèle pour les plans de carrière des jeunes filles.
- L'organisation de stages dans des services de vulgarisation et des départements agricoles pour les étudiantes des collèges agricoles s'est révélée être un bon moyen d'augmenter le nombre de vulgarisatrices.
- L'accès des femmes aux informations sur les droits fonciers, sur les intrants agricoles et sur les ressources, telles que le crédit et les services financiers, doit également être amélioré. Les services de vulgarisation fondés sur l'égalité de genre permettent d'y parvenir.

Écueils et enseignements

- Les partenariats stratégiques entre les organisations de femmes et les institutions gouvernementales permettent d'améliorer les droits d'accès des femmes à la terre et aux ressources.



Frederik Oberthuer
Frederik.Oberthuer@giz.de
T +49 6196 79-62 33
I www.giz.de

Photo à gauche : Vulgarisation agricole en Côte d'Ivoire.
Photo à droite : Femmes afghanes discutant des bonnes conditions d'élevage du bétail à l'étable.

- Les outils et les approches de vulgarisation mis en place doivent tenir compte des opportunités et des intérêts spécifiques des femmes chefs de famille et des épouses.
- Les interventions doivent être conçues de manière à ne pas renforcer les stéréotypes sexistes et les rôles habituels au sein du foyer. Les hommes ne dominent pas nécessairement la gestion des cultures commerciales, par exemple, car on trouve souvent des situations très différentes en termes de contrôle et de coopération. Les efforts engagés pour rendre les services de vulgarisation plus équitables doivent donc être adaptés à l'environnement socioculturel concerné.

5. Dans quelle mesure le contenu des activités de vulgarisation traite-t-il de la situation et des besoins spécifiques des femmes ?
6. Quelles sont les options possibles pour déployer davantage de vulgarisatrices et les former aux fonctions d'encadrement ?
7. Les femmes sont confrontées à des obstacles dans l'application des nouvelles connaissances acquises, par exemple lorsque, ne disposant pas de droits fonciers, elles ne peuvent pas prendre le risque d'investir dans la main-d'œuvre et les ressources nécessaires aux mesures d'amélioration des terres. Comment la vulgarisation agricole peut-elle contribuer à surmonter ces obstacles ?
8. Que faire pour sensibiliser les hommes aux bénéfices qu'offre l'égalité de genre pour la production agricole ?

Questions à traiter dans les études de genre

1. Dans quelle mesure les structures familiales et les hiérarchies (de genre) présentes dans les couples, dans les familles et dans les villages influencent-elles l'accès des femmes à la vulgarisation agricole et aux possibilités de mise en œuvre de nouvelles connaissances et innovations ?
2. Comment l'expertise et la sensibilité au genre des agents de vulgarisation agricole peuvent-elles être renforcées ?
3. Comment la vulgarisation agricole peut-elle être utilisée pour promouvoir la participation politique des femmes aux organes décisionnels ruraux et aux organisations d'agricultrices ?
4. Comment le genre, thème transversal par excellence, peut-il devenir un élément conceptuel et programmatique pour les autorités chargées du conseil agricole ?

Références bibliographiques

- FAO : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – Le rôle des femmes dans l'agriculture, Rome, 2011.
- GFRAS : Égalité de genre dans le conseil rural – note de concept du groupe de travail du GFRAS, Lindau, 2012.
- FAO : Bridging the gap, programme de la FAO en faveur de l'égalité de genre dans le développement agricole et rural, Rome, 2009.
- FAO : Mobilizing the potential of rural and agricultural extension (Mobiliser le potentiel de vulgarisation rurale et agricole), par Ian Christoplos, Rome, 2010.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel de gestion durable des
ressources en agriculture (NAREN) ;
Projet sectoriel de développement rural
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-14 42
F +49 61 96 79-11 15
rural.development@giz.de
www.giz.de/rural-développement

Conception de
la maquette

Gitta Bender, bender graphicdesign, Stuttgart, Allemagne

Situation

Mars 2014

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Qui assure l'alimentation
récolte le futur

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)
Division Développement rural, alimentation mondiale

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Préservation de l'agrobiodiversité au Timor oriental – une approche de genre

Contexte

Au Timor oriental, un des pays les plus récents du monde (indépendance acquise auprès de l'Indonésie en 2002), la sécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes courants, surtout dans les zones rurales. Parallèlement, le pays offre une exceptionnelle agrobiodiversité (ABD) qui est toutefois menacée par la surexploitation des terres agricoles, la forte pression démographique qui entraîne une réduction des surfaces agricoles utiles, les monocultures, la déforestation et les espèces envahissantes. Les femmes et les hommes jouent un rôle crucial dans l'exploitation de l'ABD dans la mesure où, d'une part, ils assument des fonctions traditionnelles liées au genre dans leurs systèmes agricoles et où, d'autre part, ils ont, relativement à l'ABD, leurs propres compétences et connaissances également liées au genre. Comme dans d'autres secteurs, l'affectation des tâches et responsabilités est liée à la dimension de genre. D'une manière générale, les Timoraises assument des rôles traditionnellement réservés aux femmes, participent moins aux décisions et ont un taux d'analphabétisme supérieur à celui des hommes. La violence conjugale est considérée comme normale dans la société et au Timor oriental 38 % des femmes de plus de 15 ans ont été victimes de violences physiques.

Le projet de promotion de l'exploitation durable de l'agrobiodiversité (Promotion of Sustainable Use of Agro-biodiversity) fait partie intégrante du programme de la GIZ visant à assurer la gestion durable de l'agrobiodiversité au Timor oriental. Il favorise la protection de la biodiversité dans l'agriculture en appliquant une méthodologie spécifique au genre. L'exploitation durable d'espèces, de variétés et de races locales, ainsi que l'application de pratiques agricoles respectant la biodiversité, tient

L'agrobiodiversité (ABD) inclut toutes les composantes de la biodiversité relatives à l'alimentation et l'agriculture. La CDB identifie 4 dimensions de l'ABD :

- Ressources génétiques végétales/animales/microbiennes et fongiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Composantes de la biodiversité soutenant les services écosystémiques : *inter alia*, cycle des nutriments, régulation des bio-agresseurs, pollinisation et pollution
- Facteurs abiotiques : par ex. la structure physique et le fonctionnement des écosystèmes
- Dimensions socio-économiques et culturelles : connaissances traditionnelles et locales de la biodiversité agricole, facteurs culturels, processus participatifs, etc.

Source : Convention sur la diversité biologique (CBD)

compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes. Le groupe cible est constitué d'agriculteurs et d'agricultrices qui exploitent déjà les ressources naturelles ou les utiliseront plus tard (enfants et jeunes). Il bénéficie majoritairement d'un système de fermes-écoles. L'utilisation économique de l'agrobiodiversité offre une sécurité alimentaire supplémentaire ainsi que des possibilités de revenus différenciés selon le genre, tirés de l'exploitation d'espèces indigènes. Les principaux partenaires du projet sont les suivants : le ministère timorais de l'Agriculture et de la Pêche, et celui du Commerce, de l'Industrie et de l'Environnement, par l'intermédiaire de sa Direction nationale de la biodiversité. Le projet collabore étroitement avec l'université du Timor oriental (UNTL) et l'ONG nationale PERMATIL.



de gauche à droite : Des femmes à la récolte de leurs légumes ; Transformation des feuilles de légumes ; Truie avec des cochonnettes.

Méthodologie

L'égalité des femmes et des hommes devant les décisions à prendre et l'accès aux activités, rôles, fonctions et nouvelles technologies peut améliorer les résultats et accroître la durabilité des mesures de préservations de l'ABD. Une approche de genre a été choisie :

- pour offrir aux femmes et aux hommes un espace distinct leur permettant de formuler leurs besoins et leurs priorités, d'avoir plus confiance en eux, de participer aux processus décisionnels et de donner la priorité à certaines activités, par ex. la culture in situ ;
- pour tenir compte des agricultrices et agriculteurs âgés et tirer parti de leurs connaissances traditionnelles relativement à l'ABD et les transmettre aux jeunes générations (par ex. la culture de variétés locales, nutritives et résistant au changement climatique telles que les « larmes de Job » (Coix lachryma-jobi) ;
- pour permettre aux deux sexes de tirer parti des effets non monétaires de la gestion durable de l'ABD (par ex. alimentation équilibrée et plus grande sécurité alimentaire et

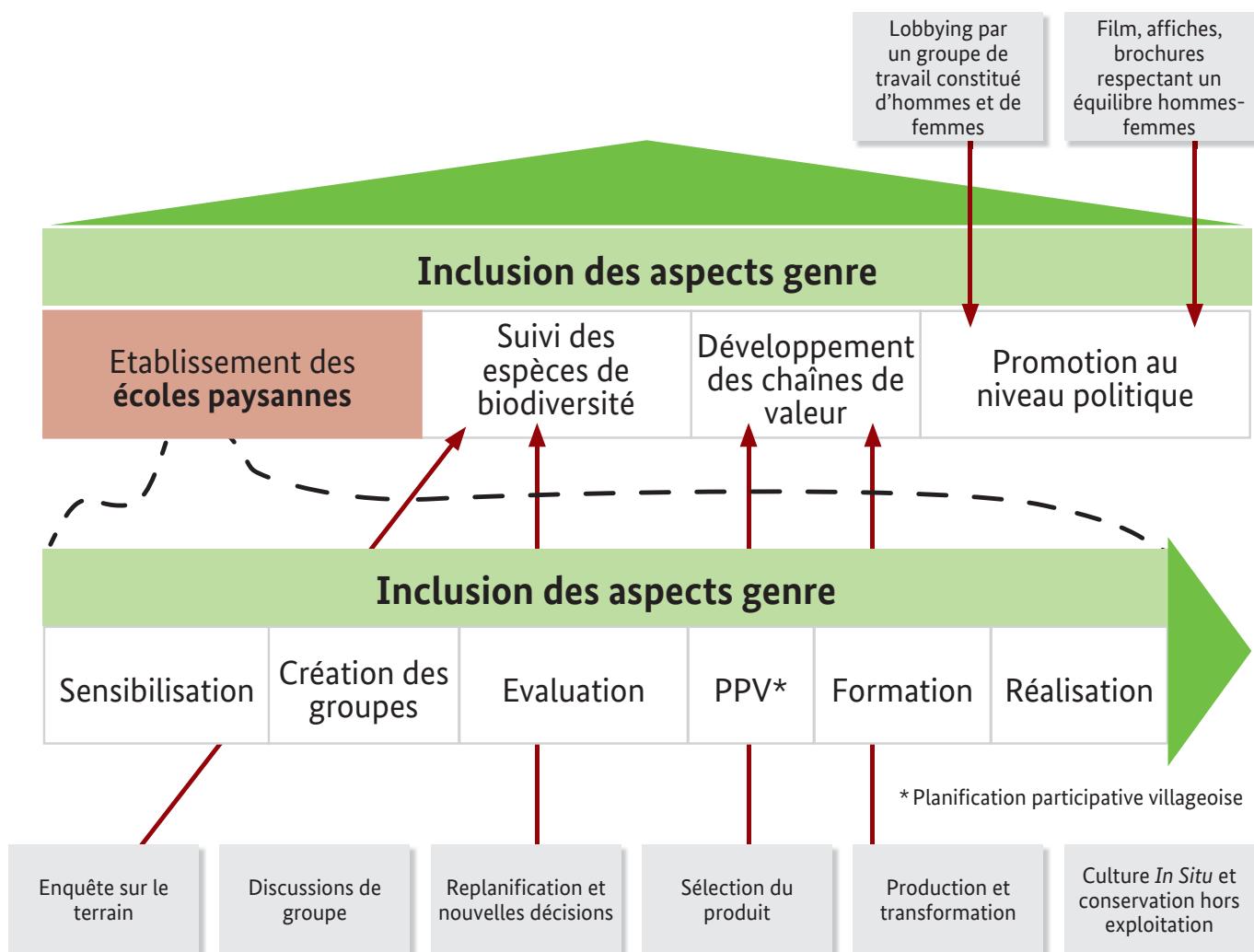
nutritionnelle) et des revenus monétaires tirés de produits à valeur ajoutée provenant d'espèces indigènes ;

- pour donner aux femmes et aux hommes vivant en milieu rural plus d'autonomie dans la société afin qu'ils puissent exiger la fourniture de services agricoles par des prestataires de services de vulgarisation privés et publics ;
- pour sensibiliser les partenaires à la dimension de genre à moyen terme afin de fournir des services de vulgarisation et autres de manière équilibrée entre les genres et de permettre un accès équilibré des hommes et des femmes aux nouvelles technologies.

Activités/Mesures

Le diagramme ci-dessous représente les principales étapes de mise en œuvre du projet. Comme le projet n'a commencé qu'il y a un an, le développement des chaînes de valeur n'a pas encore été mis en pratique. Les femmes et les hommes participent au suivi des espèces ABD dans les villages pilotes. La promotion de l'ABD au niveau stratégique est un processus permanent et elle tient compte de la dimension de genre.

La mise en œuvre du projet sensible au genre



Principes de genre pris en considération dans toutes les étapes du projet :

- Sur le terrain, toutes les étapes du projet ABD sont réalisées – en collaboration avec les partenaires – de manière différenciée selon le genre pendant les travaux de groupes et les activités d'évaluation participative rapide (EPR).
- Toutes les discussions entre hommes et femmes ainsi que les décisions ou produits collectifs sont abordés en séance plénière pour un débat et un processus décisionnel conjoints.
- L'équilibre hommes-femmes est un des critères de constitution des groupes et de désignation des formateurs des fermes-écoles.
- Le développement des chaînes de valeur (DCV) et l'accès aux nouvelles technologies (par ex. conteneurs de stockage des semences, séchoirs solaires, etc.) mettent l'accent sur l'égale participation des femmes et des hommes.
- Un produit DCV, un sirop de palme à sucre sauvage, est essentiellement produit par les femmes. Une agricultrice et une vulgarisatrice assurent la formation d'autres groupes d'agriculteurs.
- Les femmes et les hommes participent activement au suivi de l'agrobiodiversité dans leurs villages.
- Les femmes sont encouragées à assumer des fonctions de leadership. Toutes les activités sont documentées de manière différenciée selon le genre.

La création de fermes-écoles a été encouragée pendant la première année de mise en œuvre. Le diagramme ci-dessous représente les différentes étapes de ce processus.

Sensibilisation à l'agrobiodiversité (ABD)

L'approche progressive de mise en œuvre du projet commence par une action (d'une journée) de sensibilisation de la communauté à la nature et l'importance de l'ABD, ainsi qu'à la méthodologie et au soutien fournis par l'équipe de mise en œuvre du projet. Cette dernière comprend du personnel national de vulgarisation agricole, les membres de l'équipe GIZ/AMBERO-IP-NIRAS, des membres d'une ONG nationale (PERMATIL) et des membres de l'université du Timor oriental. Lors de ce premier contact avec les communautés, il est demandé séparément à des groupes de femmes et d'hommes de réaliser des cartes des ressources naturelles dans leur village afin d'approfondir la notion de ressources naturelles et d'agrobiodiversité et de mieux comprendre la nécessité de les utiliser et les protéger pour en assurer la préservation et le développement. Souvent, les cartes produites par les groupes d'hommes et de femmes ne sont pas identiques mais sont au contraire complémentaires.

Constitution des groupes

Les participants aux actions de sensibilisation qui sont intéressés à préserver leur ABD sont encouragés à constituer un

groupe d'agriculteurs et d'agricultrices. Les agents de vulgarisation ont suivi une formation préalable et ils facilitent la constitution du groupe en collaboration avec l'équipe GIZ/AMBERO-IP-NIRAS. Ils peuvent ainsi directement mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises (formation sur le tas). Les groupes sont constitués en vue d'un apprentissage conjoint et du développement des compétences en matière d'ABD. Les membres des groupes sont désignés selon certains critères élaborés en collaboration avec les partenaires. La participation d'agricultrices et d'agriculteurs, jeunes et vieux, est un de ces critères. Tous les groupes choisissent leur structure de leadership (ils sont encouragés à choisir non seulement des hommes, mais aussi des femmes, pour occuper des positions de leaders).

ABD – évaluation

Dans l'étape suivante, les agriculteurs et l'équipe de mise en œuvre évaluent conjointement l'agrobiodiversité du village. Cette évaluation comporte des éléments d'une étude technique et des éléments participatifs. Lors des discussions de groupe, les femmes et les hommes examinent leurs ressources naturelles, les tendances, l'ABD existante, les problèmes auxquels ils sont confrontés et les défis à relever. Ensuite, les femmes et les hommes effectuent une promenade d'étude dans leur exploitation agricole en groupes séparés : les hommes avec un animateur et les femmes avec une animatrice. Lors de ces visites collectives, les femmes et les hommes discutent des végétaux et des cultures qu'ils rencontrent, de leur utilisation,



De gauche à droite :
Séchage des feuilles de légumes, Cueilleuse de thé, Arrosage des fraises.



Renforcement des groupes villageois.

de leur abondance, etc. Lors d'une troisième étape, les femmes et les hommes dressent une liste des espèces et variétés rencontrées dans leur village, y compris des plantes sauvages, des herbes aromatiques, des épices et des plantes médicinales qu'ils utilisent. Les résultats des visites collectives et des listes collectives participatives sont présentés en réunion plénière par les hommes et les femmes. La participation des femmes et des hommes est séparément documentée et représentée de façon schématique. Les listes de végétaux préparées par les groupes sont compilées sous forme de registre des végétaux du village soulignant non seulement leur disponibilité et leur abondance, mais également leur utilisation et leur accès par les femmes et les hommes. Toutes les informations sont appuyées par des données GPS, si bien que des cartes SIG concernant la culture des variétés anciennes, les pratiques agricoles en faveur de l'ABD ou les biotopes à protéger peuvent être élaborées. À leur tour, les registres des variétés végétales sont compilés dans une base de données ABD nationale. Ces données sont également communiquées aux groupes d'agriculteurs pour leur propre documentation et leur propre suivi. Dans 26 villages, 554 variétés ont été documentées. Les végétaux remarquables qui ont été identifiés et constituent des options potentielles pour le développement de chaînes de valeur sont le riz noir et le riz rouge, le moringa, la menthe, le piment rouge, etc.

Planification participative au niveau du village

Sur la base de l'évaluation des végétaux, les groupes d'agriculteurs planifient et classent par ordre de priorité leurs activités de mise en œuvre et les contenus des formations respectives. Ce processus de planification est facilité par l'équipe de mise en œuvre. Après les discussions plénières, les groupes de femmes et d'hommes se séparent et examinent leurs besoins et leurs priorités. Dans ces groupes différenciés en fonction du genre, les femmes et les hommes disposent d'une salle séparée dans laquelle ils peuvent librement parler de leurs problèmes, expériences et priorités. Alors que dans le cadre des discussions communautaires ouvertes ou débats officiels les femmes ont traditionnellement tendance à suivre les décisions prises par les hommes, elles sont en mesure de parler librement et de prendre leurs propres décisions dans leur groupe. Lors de la réunion plénière, les femmes apprennent à défendre leurs points de vue et les décisions prises dans leur groupe. Parmi les

activités sélectionnées par les groupes d'agriculteurs, citons la mise en place de parcelles de démonstration, la formation aux pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, la culture *in situ*, les jardins nourriciers, la conservation des ressources en eau, les banques de semences communautaires, les pépinières et les foires aux semences.

ABD – Formation des formateurs et retombées en cascade jusqu'aux groupes d'agriculteurs

Les participants à cette formation sont les futurs formateurs des groupes d'agriculteurs dans les fermes-écoles. Ils comprennent l'agent de vulgarisation de chaque village, ainsi que deux leaders de groupe, idéalement un homme et une femme. La formation théorique et pratique a lieu dans un environnement agricole, sous forme de séances plénières ou en groupe. Dans chaque district, un village est choisi pour accueillir la formation. Les séances de groupe sont également différencierées en fonction du genre, et les résultats sont présentés et examinés en séance plénière. Les retombées en cascade et le transfert du contenu de la formation aux groupes d'agriculteurs sont assurés par l'agent de vulgarisation et les agriculteurs et agricultrices « chefs de file » qui forment tous les membres des groupes sans différenciation de genre de manière à permettre une mise en œuvre conjointe par le groupe.

Culture *in situ*

La mise en œuvre commence par la création de parcelles de démonstration pour les espèces locales. Ces parcelles d'étude permettent aux femmes et aux hommes de tester des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et de multiplier les semences de variétés indigènes qui n'existent souvent qu'en très petites quantités. Les groupes d'agriculteurs et d'agricultrices cultivent des variétés de riz traditionnelles et de mil, pratiquent la culture mixte du blé, de variétés locales de niébés et de tubercules, et installent des jardins potagers, d'herbes aromatiques et de plantes médicinales. Les femmes, tout particulièrement, apprécient les avantages des arbres polyvalents et fruitiers et ceux des jardins familiaux à proximité de leur lieu de vie.

Développement des chaînes de valeur

La sélection de produits ou de cultures suit l'approche initialement testée et fait appel à des discussions de groupes séparés selon le genre et à des réunions plénières pour décider quels végétaux cultiver en vue de leur transformation ou de leur commercialisation. Les femmes et les hommes participent au ramassage et au séchage de la menthe sauvage ; les femmes, plus particulièrement, produisent du sirop de palme à sucre sauvage ; les femmes et les hommes assurent le séchage des piments rouges ; les femmes produisent des cacahuètes grillées. Tous les produits sont essentiellement emballés et étiquetés par les femmes. Les revenus sont épargnés dans une « caisse » collective et les investissements (ou le partage de l'argent entre les membres) font l'objet d'une décision collective.

Résultats/Effets/Réussites

Les résultats et les observations peuvent être résumés comme suit :

- 50 pour cent de participation des femmes/hommes à toutes les étapes de planification et d'étude ;
- 50 pour cent de participation des femmes/hommes dans les groupes d'agriculteurs ;
- 3 groupes pilotes sur 26 sont exclusivement composés de femmes ;
- dans 35 pour cent des cas, les leaders de groupes sont des femmes.

Contrairement à la tradition voulant que les femmes attendent que les décisions soient prises par les hommes, dans les groupes du projet elles se sentent libres de s'exprimer et de prendre des décisions. Des résultats remarquables ont été obtenus par les membres de groupes de femmes (par ex. cartes de ressources plus détaillées, conception exemplaire des parcelles de démonstration, production et traitement soignés des produits des chaînes de valeur, stockage, multiplication et préparation de « variétés oubliées » telles que les « larmes de Job »).

Les femmes, y compris celles de la jeune génération, ont une connaissance exceptionnelle des plantes médicinales. Lors des promenades d'étude différenciées selon le genre, elles parlent librement des plantes médicinales, herbes aromatiques et épices qu'elles récoltent et utilisent. D'une manière générale, les hommes apprécient le produit du travail des femmes. Les listes de végétaux préparées par les femmes et les hommes se complètent souvent. L'accès à certaines espèces et variétés, et leur utilisation, peut différer.

L'unique agent de vulgarisation féminin a offert une aide particulièrement efficace aux groupes d'agriculteurs. Avec une agricultrice, elle forme également d'autres groupes d'agriculteurs aux chaînes de valeurs. La production de compost liquide destiné à la vente et la réalisation d'études sur le terrain portant sur les pesticides organiques sont autant d'autres activités novatrices des agricultrices.

Dans certains cas particuliers, des changements de comportement ont été constatés. Par exemple, des groupes d'agriculteurs ont instauré une rotation du travail de terrain pour les hommes et les femmes.

La sensibilisation à l'exploitation durable et à la préservation de l'ABD ainsi que la prise en compte des connaissances traditionnelles ont progressé à différents niveaux de la société. Les agricultrices et les agriculteurs tirent parti de la disponibilité d'espèces locales pour leurs cérémonies traditionnelles.

Les groupes d'agriculteurs et d'agricultrices participent volontiers aux activités des chaînes de valeur, des pépinières et des jardins potagers et tirent un revenu de la vente de leurs produits, localement et à Dili, la capitale. Les revenus sont essentiellement investis (par ex. dans un simple système d'approvisionnement en eau pendant toute l'année pour l'exploitation ou un kiosque pour la vente des produits locaux) ou servent à prêter de l'argent à des membres ou non-membres des groupes.



Femme dans une plantation de fraises.



Pièges et astuces

Les recommandations suivantes ne doivent pas être strictement prises à la lettre dans la mesure où les conditions sociales et culturelles varient d'un pays à l'autre. Dans le contexte du Timor, il a été utile :

- de s'adresser directement aux femmes lors de réunions souvent dominées par des hommes, surtout lorsqu'elles hésitent à participer ;
- de soutenir les groupes de femmes avec du personnel féminin de mise en œuvre, initialement pour de nouvelles tâches telles que la réalisation de cartes des ressources, la planification, etc. ;
- de définir des critères quant au nombre de femmes et d'hommes dans les groupes et d'encourager les femmes à assumer des fonctions de leaders ;
- de réaliser séparément des formations pour les femmes et les hommes puis de réunir les deux groupes ultérieurement ;
- de sensibiliser les hommes à la nécessité de faire participer les femmes ;
- d'associer et d'inviter les hommes à assister à des formations dont le thème est traditionnellement plus intéressant pour les femmes (par ex. la nutrition) ;
- d'organiser la réunion en allant à la rencontre des femmes (par ex. dans une cuisine), lorsque les femmes ne viennent pas au lieu de réunion ;
- de toujours procéder d'une manière sensible au genre pour sensibiliser les agriculteurs et les partenaires.
- La composition d'une équipe reflétant un équilibre hommes-femmes a été particulièrement utile à une mise en œuvre commune tenant compte de la dimension de genre et à l'efficacité des services de conseil prodigués au ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Cela vaut également pour l'ONG partenaire (PERMATIL).

Enseignements acquis

Au cours de la mise en œuvre du projet il est apparu qu'il était particulièrement utile d'adopter une approche de genre globale dès le début. Même si, au début, y a eu des doutes – de la part des hommes comme des femmes – quant aux capacités des femmes, il s'est avéré que les connaissances de ces dernières présentaient un intérêt particulier pour le projet. D'une manière générale, au début, les femmes ont tendance à se montrer plus timorées et dans certains cas il a fallu le soutien initial d'une femme pour qu'elles produisent les résultats du travail de groupe. L'équipe a constaté que les femmes peuvent prendre confiance en elles à condition que l'approche adoptée soit maintenue en permanence pendant tous les travaux de terrain. Aujourd'hui, la prise en compte des aspects de genre est tout à fait normale et acceptée par le groupe cible. Timides au début, les femmes ont plus confiance en elles et savent défendre leurs points de vue. De leur côté, les hommes apprécient et reconnaissent désormais la valeur des contributions des femmes aux activités du groupe.

Liens importants

- www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf
- www.giz.de/en/worldwide/23541.html

Informations complémentaires

- FAO (2005): Building on gender, agrobiodiversity and local knowledge. A training manual. www.fao.org/3/a-y5956e.pdf
- Bernadette Dossou, Didier Balma, Mahamadou Sawa-dogo et Devra Jarvis (20049. Le rôle et la participation des femmes dans le processus de conservation in situ de l'agrobiodiversité au Burkina Faso: <http://books.openedition.org/irdeditions/511>
- FAO (2011) : The role of women in agriculture. www.fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société	Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet sectoriel agriculture durable (NAREN)	Friedrich-Ebert-Allee 36+40 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0) 228 44 60-0 F +49 (0) 228 44 60-0 naren@giz.de www.giz.de/sustainable-agriculture
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Allemagne T +49 (0) 6196 79-2359 F +49 (0) 6196 79-1115	

Auteur	Beate Quilitzsch-Schuchmann
Maquette	Ira Olaleye
Situation	Décembre 2015

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Sur mandat du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Special unit « ONE WORLD – No Hunger »

Adresses postales des deux sièges du ministère	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535 - 0 F +49 (0)228 99 535 - 3500	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 535 - 0 F +49 (0)30 18 535 - 2501
poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de		

Préservation de l'agrobiodiversité au Timor oriental – une approche de genre

Contexte

Au Timor oriental, un des pays les plus récents du monde (indépendance acquise auprès de l'Indonésie en 2002), la sécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes courants, surtout dans les zones rurales. Parallèlement, le pays offre une exceptionnelle agrobiodiversité (ABD) qui est toutefois menacée par la surexploitation des terres agricoles, la forte pression démographique qui entraîne une réduction des surfaces agricoles utiles, les monocultures, la déforestation et les espèces envahissantes. Les femmes et les hommes jouent un rôle crucial dans l'exploitation de l'ABD dans la mesure où, d'une part, ils assument des fonctions traditionnelles liées au genre dans leurs systèmes agricoles et où, d'autre part, ils ont, relativement à l'ABD, leurs propres compétences et connaissances également liées au genre. Comme dans d'autres secteurs, l'affectation des tâches et responsabilités est liée à la dimension de genre. D'une manière générale, les Timoraises assument des rôles traditionnellement réservés aux femmes, participent moins aux décisions et ont un taux d'analphabétisme supérieur à celui des hommes. La violence conjugale est considérée comme normale dans la société et au Timor oriental 38 % des femmes de plus de 15 ans ont été victimes de violences physiques.

Le projet de promotion de l'exploitation durable de l'agrobiodiversité (Promotion of Sustainable Use of Agro-biodiversity) fait partie intégrante du programme de la GIZ visant à assurer la gestion durable de l'agrobiodiversité au Timor oriental. Il favorise la protection de la biodiversité dans l'agriculture en appliquant une méthodologie spécifique au genre. L'exploitation durable d'espèces, de variétés et de races locales, ainsi que l'application de pratiques agricoles respectant la biodiversité, tient

L'agrobiodiversité (ABD) inclut toutes les composantes de la biodiversité relatives à l'alimentation et l'agriculture. La CDB identifie 4 dimensions de l'ABD :

- Ressources génétiques végétales/animales/microbiennes et fongiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Composantes de la biodiversité soutenant les services écosystémiques : *inter alia*, cycle des nutriments, régulation des bio-agresseurs, pollinisation et pollution
- Facteurs abiotiques : par ex. la structure physique et le fonctionnement des écosystèmes
- Dimensions socio-économiques et culturelles : connaissances traditionnelles et locales de la biodiversité agricole, facteurs culturels, processus participatifs, etc.

Source : Convention sur la diversité biologique (CBD)

compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes. Le groupe cible est constitué d'agriculteurs et d'agricultrices qui exploitent déjà les ressources naturelles ou les utiliseront plus tard (enfants et jeunes). Il bénéficie majoritairement d'un système de fermes-écoles. L'utilisation économique de l'agrobiodiversité offre une sécurité alimentaire supplémentaire ainsi que des possibilités de revenus différenciés selon le genre, tirés de l'exploitation d'espèces indigènes. Les principaux partenaires du projet sont les suivants : le ministère timorais de l'Agriculture et de la Pêche, et celui du Commerce, de l'Industrie et de l'Environnement, par l'intermédiaire de sa Direction nationale de la biodiversité. Le projet collabore étroitement avec l'université du Timor oriental (UNTL) et l'ONG nationale PERMATIL.



de gauche à droite : Des femmes à la récolte de leurs légumes ; Transformation des feuilles de légumes ; Truie avec des cochonnetts.

Méthodologie

L'égalité des femmes et des hommes devant les décisions à prendre et l'accès aux activités, rôles, fonctions et nouvelles technologies peut améliorer les résultats et accroître la durabilité des mesures de préservations de l'ABD. Une approche de genre a été choisie :

- pour offrir aux femmes et aux hommes un espace distinct leur permettant de formuler leurs besoins et leurs priorités, d'avoir plus confiance en eux, de participer aux processus décisionnels et de donner la priorité à certaines activités, par ex. la culture in situ ;
- pour tenir compte des agricultrices et agriculteurs âgés et tirer parti de leurs connaissances traditionnelles relativement à l'ABD et les transmettre aux jeunes générations (par ex. la culture de variétés locales, nutritives et résistant au changement climatique telles que les « larmes de Job » (Coix lachryma-jobi) ;
- pour permettre aux deux sexes de tirer parti des effets non monétaires de la gestion durable de l'ABD (par ex. alimentation équilibrée et plus grande sécurité alimentaire et

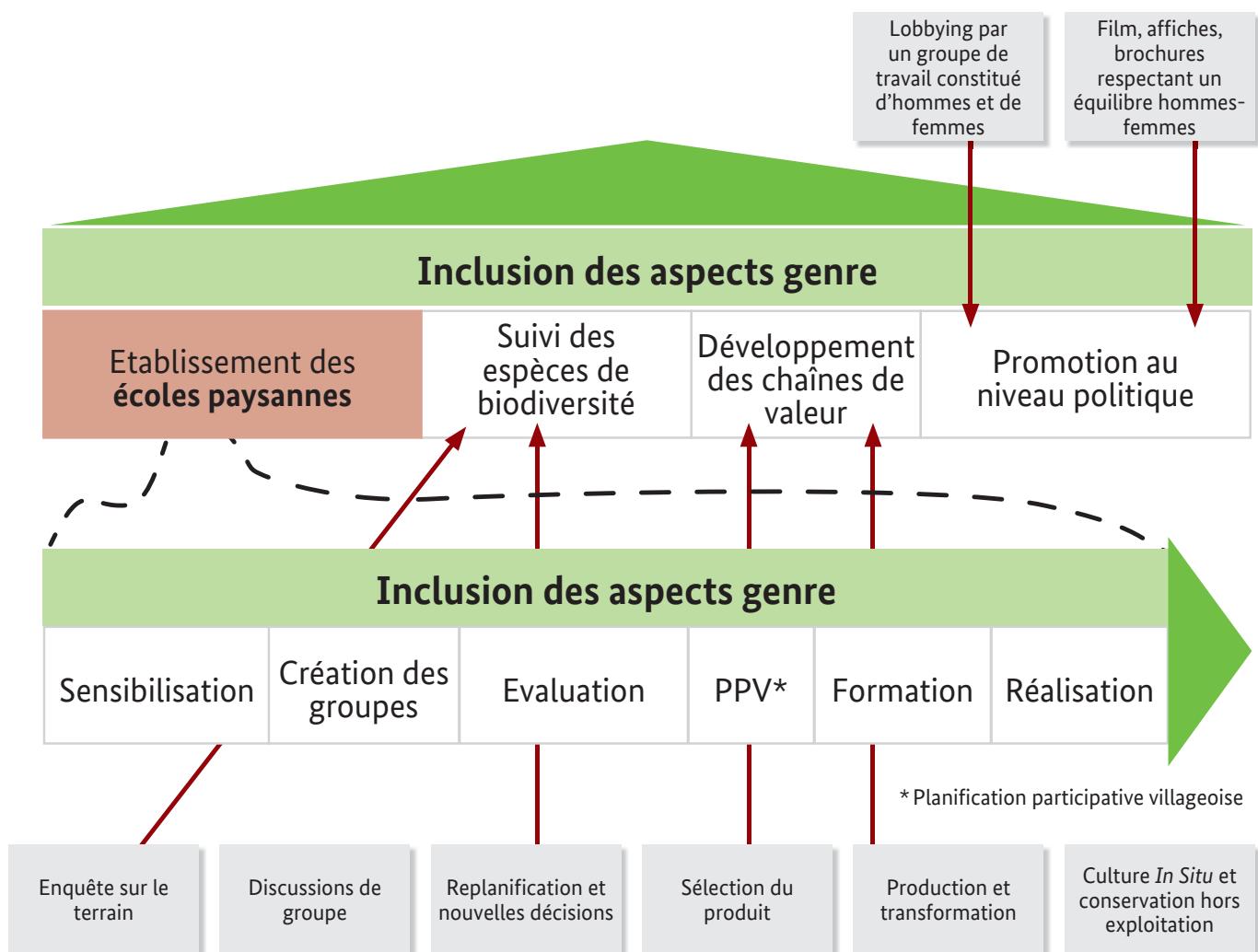
nutritionnelle) et des revenus monétaires tirés de produits à valeur ajoutée provenant d'espèces indigènes ;

- pour donner aux femmes et aux hommes vivant en milieu rural plus d'autonomie dans la société afin qu'ils puissent exiger la fourniture de services agricoles par des prestataires de services de vulgarisation privés et publics ;
- pour sensibiliser les partenaires à la dimension de genre à moyen terme afin de fournir des services de vulgarisation et autres de manière équilibrée entre les genres et de permettre un accès équilibré des hommes et des femmes aux nouvelles technologies.

Activités/Mesures

Le diagramme ci-dessous représente les principales étapes de mise en œuvre du projet. Comme le projet n'a commencé qu'il y a un an, le développement des chaînes de valeur n'a pas encore été mis en pratique. Les femmes et les hommes participent au suivi des espèces ABD dans les villages pilotes. La promotion de l'ABD au niveau stratégique est un processus permanent et elle tient compte de la dimension de genre.

La mise en œuvre du projet sensible au genre



Principes de genre pris en considération dans toutes les étapes du projet :

- Sur le terrain, toutes les étapes du projet ABD sont réalisées – en collaboration avec les partenaires – de manière différenciée selon le genre pendant les travaux de groupes et les activités d'évaluation participative rapide (EPR).
- Toutes les discussions entre hommes et femmes ainsi que les décisions ou produits collectifs sont abordés en séance plénière pour un débat et un processus décisionnel conjoints.
- L'équilibre hommes-femmes est un des critères de constitution des groupes et de désignation des formateurs des fermes-écoles.
- Le développement des chaînes de valeur (DCV) et l'accès aux nouvelles technologies (par ex. conteneurs de stockage des semences, séchoirs solaires, etc.) mettent l'accent sur l'égale participation des femmes et des hommes.
- Un produit DCV, un sirop de palme à sucre sauvage, est essentiellement produit par les femmes. Une agricultrice et une vulgarisatrice assurent la formation d'autres groupes d'agriculteurs.
- Les femmes et les hommes participent activement au suivi de l'agrobiodiversité dans leurs villages.
- Les femmes sont encouragées à assumer des fonctions de leadership. Toutes les activités sont documentées de manière différenciée selon le genre.

La création de fermes-écoles a été encouragée pendant la première année de mise en œuvre. Le diagramme ci-dessous représente les différentes étapes de ce processus.

Sensibilisation à l'agrobiodiversité (ABD)

L'approche progressive de mise en œuvre du projet commence par une action (d'une journée) de sensibilisation de la communauté à la nature et l'importance de l'ABD, ainsi qu'à la méthodologie et au soutien fournis par l'équipe de mise en œuvre du projet. Cette dernière comprend du personnel national de vulgarisation agricole, les membres de l'équipe GIZ/AMBERO-IP-NIRAS, des membres d'une ONG nationale (PERMATIL) et des membres de l'université du Timor oriental. Lors de ce premier contact avec les communautés, il est demandé séparément à des groupes de femmes et d'hommes de réaliser des cartes des ressources naturelles dans leur village afin d'approfondir la notion de ressources naturelles et d'agrobiodiversité et de mieux comprendre la nécessité de les utiliser et les protéger pour en assurer la préservation et le développement. Souvent, les cartes produites par les groupes d'hommes et de femmes ne sont pas identiques mais sont au contraire complémentaires.

Constitution des groupes

Les participants aux actions de sensibilisation qui sont intéressés à préserver leur ABD sont encouragés à constituer un

groupe d'agriculteurs et d'agricultrices. Les agents de vulgarisation ont suivi une formation préalable et ils facilitent la constitution du groupe en collaboration avec l'équipe GIZ/AMBERO-IP-NIRAS. Ils peuvent ainsi directement mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises (formation sur le tas). Les groupes sont constitués en vue d'un apprentissage conjoint et du développement des compétences en matière d'ABD. Les membres des groupes sont désignés selon certains critères élaborés en collaboration avec les partenaires. La participation d'agricultrices et d'agriculteurs, jeunes et vieux, est un de ces critères. Tous les groupes choisissent leur structure de leadership (ils sont encouragés à choisir non seulement des hommes, mais aussi des femmes, pour occuper des positions de leaders).

ABD – évaluation

Dans l'étape suivante, les agriculteurs et l'équipe de mise en œuvre évaluent conjointement l'agrobiodiversité du village. Cette évaluation comporte des éléments d'une étude technique et des éléments participatifs. Lors des discussions de groupe, les femmes et les hommes examinent leurs ressources naturelles, les tendances, l'ABD existante, les problèmes auxquels ils sont confrontés et les défis à relever. Ensuite, les femmes et les hommes effectuent une promenade d'étude dans leur exploitation agricole en groupes séparés : les hommes avec un animateur et les femmes avec une animatrice. Lors de ces visites collectives, les femmes et les hommes discutent des végétaux et des cultures qu'ils rencontrent, de leur utilisation,



De gauche à droite :
Séchage des feuilles de légumes, Cueilleuse de thé, Arrosage des fraises.



Renforcement des groupes villageois.

de leur abondance, etc. Lors d'une troisième étape, les femmes et les hommes dressent une liste des espèces et variétés rencontrées dans leur village, y compris des plantes sauvages, des herbes aromatiques, des épices et des plantes médicinales qu'ils utilisent. Les résultats des visites collectives et des listes collectives participatives sont présentés en réunion plénière par les hommes et les femmes. La participation des femmes et des hommes est séparément documentée et représentée de façon schématique. Les listes de végétaux préparées par les groupes sont compilées sous forme de registre des végétaux du village soulignant non seulement leur disponibilité et leur abondance, mais également leur utilisation et leur accès par les femmes et les hommes. Toutes les informations sont appuyées par des données GPS, si bien que des cartes SIG concernant la culture des variétés anciennes, les pratiques agricoles en faveur de l'ABD ou les biotopes à protéger peuvent être élaborées. À leur tour, les registres des variétés végétales sont compilés dans une base de données ABD nationale. Ces données sont également communiquées aux groupes d'agriculteurs pour leur propre documentation et leur propre suivi. Dans 26 villages, 554 variétés ont été documentées. Les végétaux remarquables qui ont été identifiés et constituent des options potentielles pour le développement de chaînes de valeur sont le riz noir et le riz rouge, le moringa, la menthe, le piment rouge, etc.

Planification participative au niveau du village

Sur la base de l'évaluation des végétaux, les groupes d'agriculteurs planifient et classent par ordre de priorité leurs activités de mise en œuvre et les contenus des formations respectives. Ce processus de planification est facilité par l'équipe de mise en œuvre. Après les discussions plénières, les groupes de femmes et d'hommes se séparent et examinent leurs besoins et leurs priorités. Dans ces groupes différenciés en fonction du genre, les femmes et les hommes disposent d'une salle séparée dans laquelle ils peuvent librement parler de leurs problèmes, expériences et priorités. Alors que dans le cadre des discussions communautaires ouvertes ou débats officiels les femmes ont traditionnellement tendance à suivre les décisions prises par les hommes, elles sont en mesure de parler librement et de prendre leurs propres décisions dans leur groupe. Lors de la réunion plénière, les femmes apprennent à défendre leurs points de vue et les décisions prises dans leur groupe. Parmi les

activités sélectionnées par les groupes d'agriculteurs, citons la mise en place de parcelles de démonstration, la formation aux pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, la culture *in situ*, les jardins nourriciers, la conservation des ressources en eau, les banques de semences communautaires, les pépinières et les foires aux semences.

ABD – Formation des formateurs et retombées en cascade jusqu'aux groupes d'agriculteurs

Les participants à cette formation sont les futurs formateurs des groupes d'agriculteurs dans les fermes-écoles. Ils comprennent l'agent de vulgarisation de chaque village, ainsi que deux leaders de groupe, idéalement un homme et une femme. La formation théorique et pratique a lieu dans un environnement agricole, sous forme de séances plénières ou en groupe. Dans chaque district, un village est choisi pour accueillir la formation. Les séances de groupe sont également différencierées en fonction du genre, et les résultats sont présentés et examinés en séance plénière. Les retombées en cascade et le transfert du contenu de la formation aux groupes d'agriculteurs sont assurés par l'agent de vulgarisation et les agriculteurs et agricultrices « chefs de file » qui forment tous les membres des groupes sans différenciation de genre de manière à permettre une mise en œuvre conjointe par le groupe.

Culture *in situ*

La mise en œuvre commence par la création de parcelles de démonstration pour les espèces locales. Ces parcelles d'étude permettent aux femmes et aux hommes de tester des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et de multiplier les semences de variétés indigènes qui n'existent souvent qu'en très petites quantités. Les groupes d'agriculteurs et d'agricultrices cultivent des variétés de riz traditionnelles et de mil, pratiquent la culture mixte du blé, de variétés locales de niébés et de tubercules, et installent des jardins potagers, d'herbes aromatiques et de plantes médicinales. Les femmes, tout particulièrement, apprécient les avantages des arbres polyvalents et fruitiers et ceux des jardins familiaux à proximité de leur lieu de vie.

Développement des chaînes de valeur

La sélection de produits ou de cultures suit l'approche initialement testée et fait appel à des discussions de groupes séparés selon le genre et à des réunions plénières pour décider quels végétaux cultiver en vue de leur transformation ou de leur commercialisation. Les femmes et les hommes participent au ramassage et au séchage de la menthe sauvage ; les femmes, plus particulièrement, produisent du sirop de palme à sucre sauvage ; les femmes et les hommes assurent le séchage des piments rouges ; les femmes produisent des cacahuètes grillées. Tous les produits sont essentiellement emballés et étiquetés par les femmes. Les revenus sont épargnés dans une « caisse » collective et les investissements (ou le partage de l'argent entre les membres) font l'objet d'une décision collective.

Résultats/Effets/Réussites

Les résultats et les observations peuvent être résumés comme suit :

- 50 pour cent de participation des femmes/hommes à toutes les étapes de planification et d'étude ;
- 50 pour cent de participation des femmes/hommes dans les groupes d'agriculteurs ;
- 3 groupes pilotes sur 26 sont exclusivement composés de femmes ;
- dans 35 pour cent des cas, les leaders de groupes sont des femmes.

Contrairement à la tradition voulant que les femmes attendent que les décisions soient prises par les hommes, dans les groupes du projet elles se sentent libres de s'exprimer et de prendre des décisions. Des résultats remarquables ont été obtenus par les membres de groupes de femmes (par ex. cartes de ressources plus détaillées, conception exemplaire des parcelles de démonstration, production et traitement soignés des produits des chaînes de valeur, stockage, multiplication et préparation de « variétés oubliées » telles que les « larmes de Job »).

Les femmes, y compris celles de la jeune génération, ont une connaissance exceptionnelle des plantes médicinales. Lors des promenades d'étude différenciées selon le genre, elles parlent librement des plantes médicinales, herbes aromatiques et épices qu'elles récoltent et utilisent. D'une manière générale, les hommes apprécient le produit du travail des femmes. Les listes de végétaux préparées par les femmes et les hommes se complètent souvent. L'accès à certaines espèces et variétés, et leur utilisation, peut différer.

L'unique agent de vulgarisation féminin a offert une aide particulièrement efficace aux groupes d'agriculteurs. Avec une agricultrice, elle forme également d'autres groupes d'agriculteurs aux chaînes de valeurs. La production de compost liquide destiné à la vente et la réalisation d'études sur le terrain portant sur les pesticides organiques sont autant d'autres activités novatrices des agricultrices.

Dans certains cas particuliers, des changements de comportement ont été constatés. Par exemple, des groupes d'agriculteurs ont instauré une rotation du travail de terrain pour les hommes et les femmes.

La sensibilisation à l'exploitation durable et à la préservation de l'ABD ainsi que la prise en compte des connaissances traditionnelles ont progressé à différents niveaux de la société. Les agricultrices et les agriculteurs tirent parti de la disponibilité d'espèces locales pour leurs cérémonies traditionnelles.

Les groupes d'agriculteurs et d'agricultrices participent volontiers aux activités des chaînes de valeur, des pépinières et des jardins potagers et tirent un revenu de la vente de leurs produits, localement et à Dili, la capitale. Les revenus sont essentiellement investis (par ex. dans un simple système d'approvisionnement en eau pendant toute l'année pour l'exploitation ou un kiosque pour la vente des produits locaux) ou servent à prêter de l'argent à des membres ou non-membres des groupes.



Femme dans une plantation de fraises.



Pièges et astuces

Les recommandations suivantes ne doivent pas être strictement prises à la lettre dans la mesure où les conditions sociales et culturelles varient d'un pays à l'autre. Dans le contexte du Timor, il a été utile :

- de s'adresser directement aux femmes lors de réunions souvent dominées par des hommes, surtout lorsqu'elles hésitent à participer ;
- de soutenir les groupes de femmes avec du personnel féminin de mise en œuvre, initialement pour de nouvelles tâches telles que la réalisation de cartes des ressources, la planification, etc. ;
- de définir des critères quant au nombre de femmes et d'hommes dans les groupes et d'encourager les femmes à assumer des fonctions de leaders ;
- de réaliser séparément des formations pour les femmes et les hommes puis de réunir les deux groupes ultérieurement ;
- de sensibiliser les hommes à la nécessité de faire participer les femmes ;
- d'associer et d'inviter les hommes à assister à des formations dont le thème est traditionnellement plus intéressant pour les femmes (par ex. la nutrition) ;
- d'organiser la réunion en allant à la rencontre des femmes (par ex. dans une cuisine), lorsque les femmes ne viennent pas au lieu de réunion ;
- de toujours procéder d'une manière sensible au genre pour sensibiliser les agriculteurs et les partenaires.
- La composition d'une équipe reflétant un équilibre hommes-femmes a été particulièrement utile à une mise en œuvre commune tenant compte de la dimension de genre et à l'efficacité des services de conseil prodigués au ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Cela vaut également pour l'ONG partenaire (PERMATIL).

Enseignements acquis

Au cours de la mise en œuvre du projet il est apparu qu'il était particulièrement utile d'adopter une approche de genre globale dès le début. Même si, au début, y a eu des doutes – de la part des hommes comme des femmes – quant aux capacités des femmes, il s'est avéré que les connaissances de ces dernières présentaient un intérêt particulier pour le projet. D'une manière générale, au début, les femmes ont tendance à se montrer plus timorées et dans certains cas il a fallu le soutien initial d'une femme pour qu'elles produisent les résultats du travail de groupe. L'équipe a constaté que les femmes peuvent prendre confiance en elles à condition que l'approche adoptée soit maintenue en permanence pendant tous les travaux de terrain. Aujourd'hui, la prise en compte des aspects de genre est tout à fait normale et acceptée par le groupe cible. Timides au début, les femmes ont plus confiance en elles et savent défendre leurs points de vue. De leur côté, les hommes apprécient et reconnaissent désormais la valeur des contributions des femmes aux activités du groupe.

Liens importants

- www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf
- www.giz.de/en/worldwide/23541.html

Informations complémentaires

- FAO (2005): Building on gender, agrobiodiversity and local knowledge. A training manual. www.fao.org/3/a-y5956e.pdf
- Bernadette Dossou, Didier Balma, Mahamadou Sawa-dogo et Devra Jarvis (20049. Le rôle et la participation des femmes dans le processus de conservation in situ de l'agrobiodiversité au Burkina Faso: <http://books.openedition.org/irdeditions/511>
- FAO (2011) : The role of women in agriculture. www.fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	
Sièges de la société		
	Bonn et Eschborn, Allemagne	
	Projet sectoriel agriculture durable (NAREN)	
	Friedrich-Ebert-Allee 36+40	Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
	53113 Bonn, Allemagne	65760 Eschborn, Allemagne
	T +49 (0) 228 44 60-0	T +49 (0) 6196 79-2359
	F +49 (0) 228 44 60-0	F +49 (0) 6196 79-1115
	naren@giz.de	
	www.giz.de/sustainable-agriculture	

Auteur	Beate Quilitzsch-Schuchmann
Maquette	Ira Olaleye
Situation	Décembre 2015

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Sur mandat du	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Special unit	« ONE WORLD – No Hunger »

Adresses postales des deux sièges du ministère	BMZ Bonn	BMZ Berlin
	Dahlmannstraße 4	Stresemannstraße 94
	53113 Bonn, Allemagne	10963 Berlin, Allemagne
	T +49 (0)228 99 535 - 0	T +49 (0)30 18 535 - 0
	F +49 (0)228 99 535 - 3500	F +49 (0)30 18 535 - 2501
	poststelle@bmz.bund.de	
	www.bmz.de	